

EPIDOR



Etablissement Public Territorial
du Bassin de la Dordogne

1991-2017

25 ans de solidarité et d'expertise
au service du bassin versant de la Dordogne

Mai 2017

Présentation de l'Etablissement public EPIDOR

réalisée avec la collaboration de
Titia Carrizey-Jasick, journaliste.

RÉSERVE DE BIOSPHÈRE, LA DORDOGNE DISTINGUÉE PAR L'UNESCO	2
UNE DESTINATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE EN DEVENIR	5
QUALITÉ DES EAUX : LES RIVIÈRES AU MICROSCOPE	7
INONDATIONS : PRÉVENTION, PRÉVISION, PROTECTION.....	9
ETIAGE : BIEN GÉRER LES RESSOURCES EN EAU	11
JOURNÉES TECHNIQUES DE BASSIN	13
ECLUSÉES : À L'OMBRE DES GRANDS BARRAGES DE LA HAUTE DORDOGNE.....	14
POISSONS MIGRATEURS, LE GRAND DÉFI	16
GESTION ÉCOLOGIQUE DES GRANDES RIVIÈRES	18
ZONES HUMIDES, BIEN LES CONNAÎTRE POUR MIEUX LES PROTÉGER	21
DOMAINE PUBLIC FLUVIAL : EPIDOR EXPÉRIMENTE LE TRANSFERT VERS LES COLLECTIVITÉS	22
DES CONTRATS DE RIVIÈRE AUX SAGE : LES OUTILS PRIVILÉGIÉS DE L'ANIMATION TERRITORIALE	24
SAGE ISLE-DRONNE	25
SAGE DORDOGNE AMONT	27
SAGE DORDOGNE ATLANTIQUE.....	29
L'OBSERVATOIRE, OUTIL ESSENTIEL POUR LA COMPRÉHENSION DU BASSIN DE LA DORDOGNE	31
LE BASSIN DE LA DORDOGNE, TERRITOIRE DYNAMIQUE POUR LA RECHERCHE.....	33
HISTORIQUE DES ACTIONS	34
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EPIDOR DEPUIS 1991	36

Réserve de biosphère, la Dordogne distinguée par l'Unesco

La labellisation du bassin de la Dordogne au titre de Réserve de biosphère par l'Unesco est une victoire à partager entre tous les acteurs du territoire.

L'entrée dans un réseau mondial

Le 11 juillet 2012, les 24 000 Km² du bassin de la Dordogne faisaient une entrée remarquée au sein du réseau planétaire des réserves de biosphère. Une première mondiale pour l'ensemble d'un réseau hydrographique qui vient en ce cas auréoler la symbiose née d'une "interdépendance forte, équilibrée et vitale entre l'homme et son environnement".

Des volcans d'Auvergne où elle prend sa source jusqu'au Bec d'Ambès où elle mêle ses eaux à celles de la Garonne, la Dordogne - comme ses affluents - fait valoir tous ses attraits. A savoir pour l'Unesco au travers de son potentiel "à servir de lieux privilégiés d'expérimentation à diverses approches de gestion intégrée de la biodiversité et des ressources naturelles, en conciliant le développement social et économique des populations avec la protection de l'environnement dans le respect des valeurs culturelles". L'aboutissement d'une complicité née ici il y a des millénaires entre les hommes et la rivière, et cultivée au sein d'une entente cordiale et interrégionale depuis 1992...

Une aventure collective

Dans sa charte fondatrice, EPIDOR avait inscrit au chapitre "milieu naturel et cadre de vie", la création d'une commission d'études pour engager la vallée de la Dordogne vers une candidature à un éventuel classement par l'Unesco... Qui sera finalement portée et lancée dans son principe par l'établissement public en 2008, pour suivre par une vaste campagne de communication et d'information à l'échelle de tout le bassin. Déposé en 2011 après quatre années d'études, de concertation et de mise en valeur pilotées par EPIDOR, le dossier officiel s'assure alors le soutien de 338 délibérations communales et intercommunales, des régions, des départements, des parcs naturels et des acteurs socioéconomiques.

D'ailleurs, si l'Unesco a retenu les grandes valeurs patrimoniales de la candidature, elle a aussi tenu à saluer le défi consistant à "faire travailler ensemble six départements et quatre régions pour coordonner un territoire si vaste, si riche en histoires, mémoires et possibilités". La phase de valorisation du « label » est toujours en cours et le classement MAB ne peut que servir les intérêts des objectifs d'EPIDOR, dont ceux visant à affirmer et développer la réputation mondiale de la vallée, que ce soit à but culturel, touristique et économique ou en tant qu'espace de recherche privilégié.



Pour imaginer l'avenir

A l'unanimité générale, les acteurs du bassin acceptent, dans sa diversité, le caractère rare et exceptionnel de leur territoire. Mais si l'obtention du titre de réserve mondiale de biosphère ne génère aucune obligation réglementaire, elle est synonyme d'engagement éthique et moral. Le bassin aujourd'hui

devenu par sa superficie la plus grande réserve de France métropolitaine et d'outre-mer, est appelée à remplir trois missions principales : participer à la préservation de son environnement (espèces, milieux et paysages), inciter à l'intégration des données environnementales et humaines dans le développement des activités économiques et enfin soutenir les activités de recherche, d'éducation, de formation et d'observation, notamment autour des problématiques environnementales.

Le label, accordé pour dix ans, apportera sans doute de nouvelles lignes directrices pour demain. En 2022, toutes

"Faire du Bassin de la Dordogne un modèle national, régional et international de développement durable."

Meriem BOUAMRANE

Responsable du programme Man and Biosphere à l'UNESCO



les parties concernées devront une nouvelle fois apporter la preuve d'un équilibre harmonieux entre le devenir structurel du bassin et la préservation de ses écosystèmes.

"Cette reconnaissance doit stimuler notre imagination et notre énergie pour nous inscrire durablement dans une démarche de progrès où la prise en compte de l'environnement doit être perçue comme un atout et une chance", déclarait Bernard Cazeau, Président d'EPIDOR en 2012.

Actions et communication

EPIDOR a mené différentes actions dans le domaine du développement durable, de l'éducation à l'environnement, de l'amélioration des connaissances, de la préservation de la biodiversité, de la sensibilisation et de la communication.

- Pour mieux faire connaître la désignation « UNESCO » ainsi que les objectifs et les valeurs de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, EPIDOR s'est doté en 2015 d'un site Internet et d'une page Facebook dédiés à celle-ci. Ces outils grand public mettent en avant les actions entreprises, favorisent les dynamiques de progrès environnementaux et donnent de la visibilité aux initiatives locales durables et aux bonnes pratiques menées sur le bassin.

- Avec le soutien de la SHEM (Société hydroélectrique du Midi, Groupe Suez, qui exploite une partie des grands barrages de la Haute Dordogne) et de l'Agence de l'eau, un programme d'actions a été mené afin d'inciter et d'aider les 1 500 communes du bassin versant de la Dordogne à s'engager dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides, ou à en améliorer les résultats.

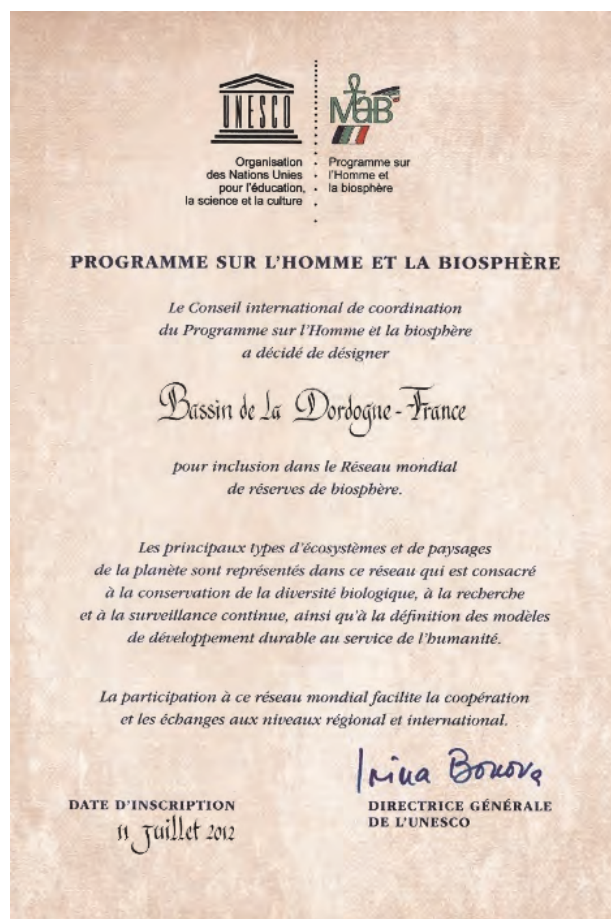
- L'éducation étant un axe fort du programme MAB, EPIDOR a élaboré un outil pédagogique à destination des enseignants de cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) afin d'amener les élèves à découvrir le milieu rivière dans sa diversité biologique, au travers des êtres vivants qu'il héberge et en mettant l'accent sur les conditions nécessaires à leur équilibre dans un milieu en interaction avec l'Homme.

- Afin de mettre en valeur les interactions homme/nature qui caractérisent le bassin, EPIDOR a également édité « Saveurs de paysages, au fil de la Dordogne », un livre disponible en librairie depuis le 20 avril 2016. Cet ouvrage qui est le résultat d'une collaboration étroite entre une ethnobotaniste, l'auteure Magali Amir et EPIDOR. C'est un hymne aux territoires qui constituent le bassin de la Dordogne, aux activités qui font vivre les hommes, à sa richesse environnementale et à ses traditions.

- Depuis 2015 et avec huit autres réserves françaises, le bassin de la Dordogne organise les « Trophées de la biosphère » pour promouvoir les initiatives locales exemplaires en matière de développement durable.

- EPIDOR encourage les communes concernées à apposer un macaron à l'effigie de la Réserve de biosphère sur les ponts qui traversent la rivière Dordogne. En 2016, quatre communes du bassin ont inauguré leur macaron. Cette action est porteuse de « valeurs » dans la mesure où elle contribue à faire de l'espace hydrographique Dordogne un « territoire » où s'exprime une dynamique collective.

- Enfin, EPIDOR a réalisé une exposition photo des principales unités paysagères qui composent le bassin de la Dordogne.



Initiative Biosphère Dordogne

Le haut bassin de la Dordogne accueille l'une des plus grandes chaînes de barrages de France. Ils créent un certain nombre de perturbations sur les milieux aquatiques et les usages des cours d'eau, tels que la pêche, la baignade ou la navigation.

EDF, principal exploitant des barrages du bassin de la Dordogne, a souhaité renforcer son partenariat avec EPIDOR pour améliorer l'intégration environnementale et sociétale de son activité. Ensemble, ils ont créé, en décembre 2012, l'association Initiative Biosphère Dordogne qui a pour vocation de faire du bassin de la Dordogne un lieu de démonstration de la capacité des hommes à concilier développement économique, bien-être social et préservation de la nature.

En trois ans, avec l'Agence de l'eau Adour Garonne et d'autres partenaires, IBD a soutenu 57 actions portées par 31 maîtres d'ouvrage pour un montant d'aide totale de 4,5 M€, dont 2 M€ ont été apportés par EDF. Ces fonds ont permis de restaurer des bras morts, des annexes fluviales, l'espace rivière, d'effacer des obstacles stratégiques à la continuité écologique et de recréer des frayères... IBD a aussi soutenu des actions promouvant les valeurs de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ainsi que son animation.

Réunion de l'EuroMab 2017 à Sarlat

Du 4 au 7 avril, EPIDOR a reçu les 15^{èmes} rencontres du réseau des réserves de biosphère européennes et nord-américaines (EuroMAB) à Sarlat, au cœur de la réserve du bassin de la Dordogne.



L'EuroMAB est le plus vaste et le plus ancien des réseaux du programme MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO. Il regroupe 36 pays d'Europe et d'Amérique du Nord et représente au total 302 réserves. L'EuroMAB se réunit régulièrement depuis 1986 ; les dernières rencontres s'étaient déroulées en 2013 au Canada et en 2015 en Estonie.

Coorganisé par EPIDOR, l'UNESCO et le Comité MAB France, cet événement a rassemblé plus de 370 personnes en provenance de 42 pays du réseau mondial : acteurs du développement ; experts ; chercheurs ; élus ; représentants de l'UNESCO, de l'Etat et d'organisme publics nationaux (dont l'Agence française pour la biodiversité ou encore l'Agence de l'eau Adour-Garonne). Tous ont mis à profit ces quatre journées pour partager et concevoir des solutions innovantes pour un développement durable des territoires autour de quinze ateliers de travail et d'échange.

Animateur d'un atelier sur les écosystèmes aquatiques, EPIDOR a initié la mise en place d'un groupe de travail permanent rassemblant les Réserves de Biosphères ayant un lien particulier avec rivières et les cours d'eau. Plus de 40 réserves du Réseau EuroMAB ont répondu à cet appel. Près de 200 Réserves pourraient être concernées à travers le monde.



Une destination touristique internationale en devenir

La Vallée de la Dordogne reconnue comme un des joyaux touristiques de la France par la signature d'un Contrat de destination, dont EPIDOR est chef de file.

La France s'est toujours distinguée parmi les destinations touristiques internationales les plus attractives. Pour maintenir sa première place, l'Etat, par le biais du Ministère des affaires étrangères et du développement international, en partenariat avec le Secrétariat d'Etat au commerce extérieur et Atout France, a choisi d'appuyer sa stratégie promotionnelle internationale sur des marques de destinations françaises phares.

"Le tourisme est un atout majeur pour notre pays. J'emploie souvent le terme de « trésor national »"

Laurent FABIUS

Ancien Ministre des Affaires étrangères et
du développement international

Par appel à projets, le Gouvernement a identifié 22 destinations auxquelles il a proposé un outil de développement et de coopération : le contrat de destination. Celui-ci a pour but de renforcer l'attractivité et la compétitivité à l'international des destinations à forte identité, en fédérant les acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie et de promotion sur les marchés internationaux.

Une ambition portée collectivement

Avec 25% de clientèles étrangères, la Vallée de la Dordogne est déjà une destination reconnue sur le plan international. Néanmoins, dans un contexte toujours plus concurrentiel, les acteurs touristiques ont choisi de se mobiliser en mutualisant leurs moyens et leurs compétences afin de consolider l'image de ce territoire. Accroissement de la visibilité numérique, qualité d'accueil conformes aux exigences des touristes font partie des points prioritaires à structurer.

Signé le 25 juin 2015 entre l'Etat, via le Ministère des Affaires étrangères, Atout France, EPIDOR et les acteurs économiques de la Vallée de la Dordogne (Comité régional du tourisme, comité départemental du tourisme, offices de tourisme aéroports, EDF), le Contrat de destination a pour objectif réunir institutionnels et privés autour d'un objectif commun : **inscrire la marque Vallée de la Dordogne comme destination internationale d'excellence pour son art de vivre et ses terroirs, pour sa nature et ses paysages ainsi que pour son patrimoine architectural et patrimonial.**

Conclu pour une durée de trois ans, le contrat de destination de la Vallée de la Dordogne est organisé selon quatre axes stratégiques : structuration et diversification de l'offre, dynamique qualitative d'accueil, communication et promotion internationale, observation et évaluation du contrat. Son organisation s'appuie sur des instances partenariales animées par son chef de file, EPIDOR.

Les partenaires réunis au Quai d'Orsay

La cérémonie de signature officielle des neuf contrats de destination retenus en 2015 s'est tenue le 25 juin de cette même année, au Quai d'Orsay. Les chefs de file et les représentants des co-contractants y étaient reçus par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international.

Accompagnée par une délégation d'élus du bassin et en sa qualité de président d'EPIDOR, c'est Germinal Peiro qui a signé le Contrat de destination Vallée de la Dordogne.

Après la désignation par l'UNESCO en juillet 2012 du bassin de la Dordogne au sein du réseau international des réserves de biosphère, cette distinction est un nouveau témoignage de la richesse des atouts patrimoniaux du bassin de la Dordogne.



Un discours commun, avec des outils à partager

Les volcans, les châteaux, la préhistoire, une partie des plus beaux villages de France, la gastronomie... Chaque territoire de la vallée possède sa propre aura touristique. Mais depuis 2016, les actions menées dans le cadre du contrat visent à promouvoir l'ensemble de la vallée, des sources jusqu'à l'embouchure... En préservant les spécificités de chacun.

Il faut en conséquence dans un premier temps partager une image et une identité communes, et développer des outils concrets pour promouvoir cette image. Une des premières étapes a d'ailleurs résidé en la création d'un univers de marque partagée, qui détermine les valeurs identitaires communes à la Vallée de la Dordogne, ses éléments de langage et de positionnement, et son identité graphique (chef de projet EPIDOR).

En exergue, les partenaires ont choisi d'axer leurs actions de promotion et de communication auprès du grand public sur le numérique, premier canal de recherche, d'inspiration et de réservation touristiques. L'amélioration de la visibilité numérique du territoire passe par les réseaux sociaux, une page Facebook et un compte Instagram (« Welcome to Dordogne Valley »), et par la réalisation d'un site Internet portail anglophone.

Une communication ciblée

Et comme une destination touristique forte est une destination qui fait parler d'elle, le collectif de la vallée a décidé de cibler ses actions marketing en direction des prescripteurs et influenceurs étrangers : accueil de blogueurs et de journalistes, réalisation d'un dossier de presse en anglais et d'un argumentaire pour les voyageurs.

La pertinence d'une destination s'évalue également à sa capacité à répondre aux attentes et aux besoins de ses clientèles et, davantage encore, à les anticiper. Il faut savoir que les clientèles étrangères ne fonctionnent pas selon les codes culturels et touristiques hexagonaux. Pour adapter l'offre à ces paramètres, le Contrat de destination travaille sur ce thème avec la constitution d'un « observatoire touristique ». Sa mission ? Recouper les informations économiques, culturelles, sociologiques, etc. recueillies dans les différents secteurs de la vallée afin de les harmoniser. Ses objectifs ? Optimiser la valorisation des atouts du territoire en identifiant ceux qui se révéleront en accord avec les aspirations des touristes étrangers... Et dans tous les cas être en mesure de proposer un séjour de qualité et des expériences authentiques à vivre en Vallée de la Dordogne.



La rivière cœur culturel et identitaire de la Vallée

L'étude d'image de la Vallée de la Dordogne a mené EPIDOR à la rencontre des acteurs du territoire à travers l'organisation de 5 ateliers participatifs : Sainte-Foy-la-Grande, Sarlat, Les Eyzies, Beaulieu-sur-Dordogne et Neuvic.

Au total, plus de 40 prestataires se sont exprimés sur leur vision de la vallée, leurs attentes pour mieux cibler les étrangers, les objectifs et engagements à avoir pour faire performer la marque de destination...

Ces échanges ont contribué au diagnostic d'image de la Vallée de la Dordogne, complété par des études et entretiens auprès de professionnels, prescripteurs et clients étrangers, qui fait émerger les valeurs identitaires qui fondent la culture commune de la vallée de la Dordogne : des paysages, une rivière et un patrimoine marqués par leur naturalité et leur authenticité.

Une vallée de la Dordogne où chaque spécificité de territoire contribue au plaisir et à la détente, qui rythme un séjour par les bonheurs simples qu'elle procure.

Qualité des eaux : les rivières au microscope

La qualité des eaux des rivières du bassin fait l'objet de contrôles nombreux dans le but de sécuriser les usages et de protéger les milieux aquatiques. Les "profils de baignade" mettent la rivière Dordogne, la Dronne et les plans d'eau sur le devant de la scène.



Données du système national d'information sur l'eau, station de mesure en continu de l'estuaire à Libourne, analyses de qualité dans les différents contrats de rivière, études ponctuelles commanditées par EPIDOR, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et les départements, les eaux des rivières du bassin versant de la Dordogne sont sous surveillance... Ces très nombreuses données sont régulièrement examinées par EPIDOR afin d'alimenter les réflexions stratégiques de l'établissement et les actions mises en œuvre dans les contrats de rivière.

Les premières mesures remontent à 1971. Celles-ci concernent des paramètres de qualité générale (oxygène, ammonium, nitrates, phosphates, pH, etc.) et affichent sur la durée des résultats plutôt corrects, même si quelques secteurs connaissent localement des problèmes. Les mesures s'intéressant à des paramètres plus spécifiques (pesticides, résidus médicamenteux, PCB, HAP, etc.), sont bien plus récentes et le manque de recul ne permet pas encore d'établir des comparaisons significatives ni de connaître l'impact de ces molécules sur la vie aquatique.

Focus sur les eaux de baignade

Des épaisseurs d'eau peu importantes qui laissent passer les UV, les galets, les herbiers... les rivières comme la Dordogne ou la Dronne bénéficient de dispositifs naturels de dépollution et de désinfection. Le bassin compte d'ailleurs une centaine de sites "officiels" de baignade ; les eaux de 96% d'entre eux ont intégré la nomenclature européenne dans les colonnes "bonne" ou "très bonne" qualité.

Des sites qu'il faut toutefois suivre de près, notamment avec la mise en application de la directive de 2006 sur les eaux de baignade. Impliqué en ce domaine pour avoir inscrit les actions baignade à sa charte fondatrice, EPIDOR a accompagné les collectivités concernées par les **"profils de baignade"**. 65 sites sur 100 ont adhéré à l'étude groupée supervisée par EPIDOR en 2012 - avec identification des sources de pollution (assainissement, ruissellements parkings, effluents d'élevage, cultures...), calcul de la vulnérabilité, et rapport à la clé proposant des solutions correctives à mettre en œuvre. EPIDOR a également rencontré chacune des collectivités pour décrypter les rapports et apporter quelques préconisations par rapport aux solutions proposées.

Conseil aux communes :

A côté des données sur la qualité des eaux de rivières, EPIDOR analyse aussi régulièrement d'autres types de données comme les rejets des industries, les ventes de produits phytosanitaires, ou encore l'assainissement des communes. Aussi, lorsqu'un problème particulier se pose ou lorsque les enjeux sont particulièrement importants, EPIDOR peut aider les communes pour rechercher la solution technique la plus adaptée pour leur station d'épuration.



Une signalisation règlementaire et identitaire

En mai 2014, l'établissement a organisé aux Eyzies une journée d'information et de synthèse sur les eaux de baignade pour engager une réflexion commune et encourager les échanges d'expérience sur tous les points du sujet. Lors de cette journée, EPIDOR a aussi présenté son projet de panneau d'information du public sur la qualité des eaux de baignade. Ce panneau, harmonisé à l'échelle du bassin, reprendrait bien sûr les données règlementaires, mais en y ajoutant une vision concrète de l'appartenance de chaque site au bassin versant de la Dordogne et à la réserve Homme et Biosphère Unesco.



Un estuaire "bouchonné"

EPIDOR est engagé, depuis 2004, au sein du réseau MAGEST (MAREL Gironde ESTuaire), réseau de suivi de la qualité de l'eau du système estuarien Garonne-Dordogne-Gironde et de son bouchon vaseux. Quatre stations, dont celle de Libourne appartenant à EPIDOR, mesurent en continu l'oxygène, la température, la salinité et la turbidité des eaux de l'estuaire.

Grâce aux informations recueillies, des recommandations de gestion sur les débits de la Garonne et de la Dordogne ont été proposées pour limiter les problèmes d'oxygénation des eaux autour de Bordeaux. La poursuite du suivi devrait permettre de faire d'autres recommandations pour limiter l'impact du bouchon vaseux sur la migration des poissons.



Une enquête sur les pesticides

Pour mieux comprendre les pratiques des collectivités en matière d'usage des pesticides et d'accompagner ces dernières – engagées dans des chartes de type « zéro pesticide » ou non – à la mise en œuvre d'alternatives, EPIDOR a lancé une enquête à l'échelle du bassin versant. Cette action s'intègre dans le cadre d'un partenariat avec la SHEMA (Société Hydroélectrique du Midi).

Il s'agit d'analyser le niveau d'information et de connaissance sur les risques potentiels liés à l'utilisation des pesticides et sur les alternatives, sur les obligations règlementaires à venir ainsi que sur les craintes, les limites et les contraintes qu'elles perçoivent dans l'abandon de leurs usages.

L'enquête en ligne a été envoyée début novembre 2016, par courrier électronique, à l'ensemble des 1 500 communes du bassin de la Dordogne. Plusieurs relances ont été faites jusqu'à fin janvier. 135 communes ont répondu dans les délais impartis et c'est sur cette base qu'EPIDOR va réaliser un rapport qui mettra en exergue :

- Un état des lieux et une analyse des pratiques en la matière avec la prise en compte de la perception des démarches de réduction et/ou d'abandon de l'usage des pesticides
- Des retours d'expériences réussies qui répondent aux principales craintes, limites et freins exprimés au travers de l'enquête, avec l'exemple d'une commune passée au « zéro phyto » sans surcoût.



Inondations : prévention, prévision, protection

EPIDOR accompagne les collectivités locales pour prendre en compte et gérer des différents risques d'inondation du bassin de la Dordogne



Des risques bien présents sur le bassin

La mission inondation fait partie des mandats légaux des établissements publics territoriaux de bassin. Elle s'insère dans un contexte national prégnant, avec des épisodes violents qui se succèdent depuis maintenant plusieurs années (événements fréquents dans le Sud-est de la France, tempête Xynthia en 2010, inondations dans le Sud-ouest en 2013, bassin de la Seine en 2016...).

Si les grandes inondations du bassin de la Dordogne sont plutôt anciennes, le territoire reste malgré tout très concerné par ce sujet, au travers des cas de figure suivants : débordement fluvial, épisodes fluviomaritimes sur l'aval, inondations par ruissellement intense...

EPIDOR est impliqué depuis maintenant plusieurs années dans la prévention de ces risques, notamment en ayant porté un premier Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur 2008-2012. Ce programme était axé sur la culture et la connaissance des risques d'inondation. Parmi les actions les plus visibles, on peut citer : la pose d'environ 200 repères de crue pour rappeler les hauteurs d'eau des événements historiques, la diffusion d'un film de sensibilisation et d'un grand livre sur les inondations, des études de retour d'expérience...



EPIDOR animateur de plusieurs outils avec les services de l'Etat (TRI, PAPI)

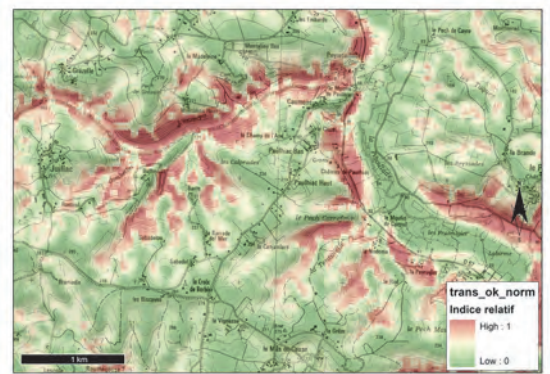
Les dommages et la mise en danger des vies humaines, qui ne concernent pas que le territoire national, ont poussé l'Europe à adopter une directive sur les inondations en 2007. Cette directive est traduite en droit français, par l'identification de Territoires à Risque Important d'Inondation (TRI), pour lesquels il est devenu nécessaire d'établir des stratégies de réduction du risque.

Le bassin de la Dordogne est plus que concerné puisque quatre secteurs urbains ont été classés TRI : Tulle-Brive-

Terrasson, Périgueux, Bergerac et Libourne. Sur ces territoires, l'Etat a désigné EPIDOR animateur afin d'accompagner les acteurs locaux (collectivités, gestionnaires de réseaux...) dans une élaboration collective des stratégies à mettre en place.

Les ruissellements, des risques d'inondation désormais mieux connus

Dans le cadre du PAPI 2015-2019, une étude sur les risques d'inondation par ruissellement est menée à l'échelle du bassin de la Dordogne. Véritable travail de recherche appliquée, elle aboutit à des cartographies des zones de production, de transfert et d'accumulation de ruissellement.



Les résultats seront prochainement diffusés. Ils devraient permettre une prise en compte future de cette problématique de ruissellement dans les documents de planification de type SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).



D'un point de vue opérationnel, EPIDOR est également animateur d'un nouveau PAPI 2015-2019. Ces outils stratégiques doivent intégrer des actions dans les différents domaines de gestion (prévention, prévision, protection) en permettant de mobiliser des financements de l'Etat.

La mission inondation s'inscrit aussi dans un contexte national tout particulier, avec la mise en place de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations). Cette nouvelle compétence, attribuée aux EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) à fiscalité propre, intègre « la défense contre les inondations et contre la mer » et donc les ouvrages de type digues. EPIDOR cherche à accompagner les EPCI autour de cette GEMAPI, en mettant à leur disposition tous les éléments utiles.

Dordogne aval : le devenir des palus et des digues

De part et d'autre de la Dordogne dans le secteur de Libourne, les terrains sont caractérisés par des bas marais atlantiques et forment de véritables cuvettes. Cette zone de marais, appelée localement « palus », est naturellement d'un grand intérêt environnemental, riche en termes de biodiversité.

Elle a toujours été soumise aux inondations, d'origines fluviale et/ou maritime et, dès le 18ème siècle, des aménagements ont été réalisés pour favoriser une utilisation agricole des terres inondables : digues, mais aussi ouvrages de types vannes et réseaux de fossés (ou esteys).

Avec la nouvelle compétence GEMAPI, attribuée au 1er janvier 2018 aux EPCI à fiscalité propre, la gestion de ces aménagements de protection et le devenir des palus provoque de nombreuses interrogations au sein des collectivités locales.

Les ouvrages sont actuellement dans des états divers (bon à très mauvais suivant les tronçons) et les gestionnaires historiques sont nombreux (principalement des ASA : Associations Syndicales Autorisées).

Pour aider les collectivités à assurer au mieux leur prise de compétence GEMAPI, EPIDOR assure un accompagnement concret et fournit les éléments de connaissances techniques et réglementaires. Une étude sur les inondations du secteur a en particulier fait l'objet d'un dossier qui compile les informations sur ce sujet.

3 questions à Guy Pustelnik, directeur d'EPIDOR :

- Les riverains disent que les crues sont bien moins dangereuses qu'autrefois... Ont-ils raison ?

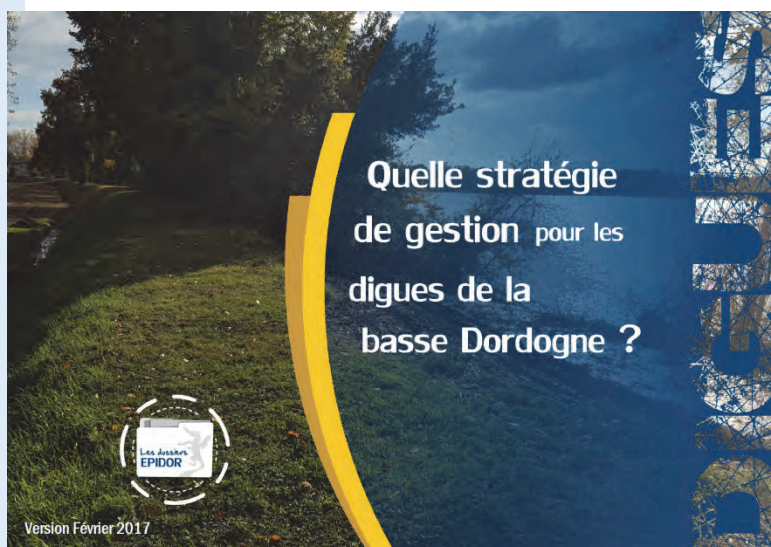
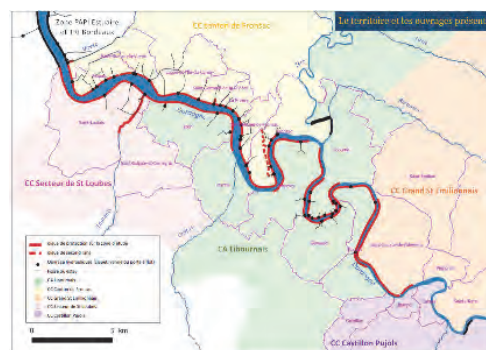
Guy Pustelnik : Evidemment non. Ce qui est dangereux, c'est avant tout la perte de mémoire des crues ! La conscience des riverains est anesthésiée par un faux sentiment de confiance quant à la protection que pourraient leur apporter les barrages. C'est de la fiction... La réalité est différente : pour leur production électrique, les ouvrages peuvent absorber de petites crues... Pas au-delà !

- Les risques sont-ils à ce point importants ?

G. P. : Bien sûr. La crue centennale ou millénaire... C'est peut-être demain ! Il s'agit d'être prêt afin de minimiser les conséquences sociales et économiques qu'engendrerait l'importance du phénomène.

- Comment alors préparer les habitants du bassin à cette éventualité ?

G. P. : EPIDOR s'implique beaucoup sur le plan technique et tactique, notamment au niveau du PAPI, mais aussi au niveau psychologique afin que les inondations ne sortent pas de la liste des préoccupations majeures du territoire. Il faut agir au quotidien afin que les risques de crue soient officiellement pris en compte dans les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Et pas seulement pour les collectivités situées sur les grands axes fluviaux... Les eaux de ruissellement peuvent faire beaucoup de dégâts, comme à Cadouin en 2008... Il faut s'en souvenir !



Etiage : bien gérer les ressources en eau

EPIDOR fournit son expertise pour favoriser l'adaptation des usages à la ressource disponible.



Les préoccupations face aux niveaux trop bas de certains cours d'eau ne datent pas d'hier et la surexploitation des ressources a incité les agences de l'eau à mettre en place des plans de gestion d'étiage dès les années 90. L'esprit de la démarche réside dans la prévention des crises et la planification des usages, en amont des éventuelles interdictions préfectorales sur les prélèvements.



Un travail de fond et de longue haleine, sur lequel EPIDOR s'investit depuis longtemps, pour prendre en compte les paramètres territoriaux, avec les histoires et les héritages culturels de chaque département. Surfaces irriguées, quantité d'eau, eau potable, bilans ponctuels, accords locaux.... Une mise à plat pour obtenir une vision réaliste de l'état d'exploitation des rivières et de nappes non profondes par sous bassin s'imposait !

Les mesures et les études ont débuté en 2000 dans le secteur Isle-Dronne, pour s'étendre au fur et à mesure à l'ensemble du bassin de la Dordogne. Les parties concernées ne se sont toutefois pas appropriées totalement les protocoles découlant de cette approche, traitant par exemple des économies d'eau ou encore de la révision des autorisations de pompage.

Une expertise qui nourrit la réforme des volumes prélevables

La réforme d'Etat dite "de l'organisme unique" est censée changer la donne. La Chambre d'agriculture de la Dordogne a été mandatée en janvier 2013 pour assurer la gestion de la ressource réglementairement disponible sur l'ensemble du bassin. Le Préfet de la Dordogne a demandé à EPIDOR de rejoindre le dispositif en tant qu'expert des milieux et de leurs potentiels.



Des débats enrichis

A ce titre, l'établissement doit remplir des missions d'analyses et d'observations, pour mettre en valeur sa connaissance du réseau hydrographique et des interactions avec tous les usages. Les études réalisées sont précieuses et enrichissent les débats dans le cadre des SAGE, avec un suivi des cours d'eau qui mobilise de nombreux techniciens de rivière (Syndicat, communauté de communes, etc.).



Suivre les rivières fragiles

Depuis 2010, EPIDOR s'est investi dans le suivi de rivières en période d'étiage. Ce suivi permet d'acquérir de la connaissance sur le fonctionnement des cours d'eau en période de basses eaux et d'apporter des éléments d'aide à la décision pour la gestion de la ressource au sein des comités départementaux de gestion de la ressource en eau.

Le suivi vise à renforcer la surveillance en apportant des informations complémentaires sur l'état hydrologiques et biologique de cours d'eau, souvent non équipés en station de mesures. Cette action est soutenue par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le dispositif s'appuie sur un réseau de 57 stations d'observation et mobilise les techniciens de 14 syndicats de rivière, communautés d'agglomération et fédérations de pêche qui agissent en partenariat avec EPIDOR. Les techniciens sont accompagnés tout au long du suivi et formés au préalable à la méthodologie à appliquer.

Les observations tiennent compte des différentes caractéristiques du cours d'eau (estimations des débits, données biologiques et thermiques) et permettent d'en déduire l'état biologique, sur une période s'étendant généralement de juin à septembre et pouvant être adaptée selon la durée de l'étiage.

Les observations issues de ces prospections hebdomadaires sont synthétisées chaque semaine sous forme de bulletins de situation de l'état de cours d'eau et sont diffusées auprès des partenaires gestionnaires et acteurs du territoire. Elles sont consultables en ligne sur le site <http://etiage-dordogne.fr>.

La légitimité du réseau de suivi mis en place par EPIDOR a été renforcée en 2015 suite à une concertation menée avec les principaux services impliqués dans la gestion de l'étiage (DDT, DREAL Nouvelle Aquitaine, AFB (Agence Française pour la Biodiversité), Agence de l'Eau Adour-Garonne).

L'ensemble des acteurs s'accordent désormais pour dire que le réseau de suivi de l'étiage d'EPIDOR repose sur des méthodes scientifiques et techniques fiables et cohérentes avec celles appliquées par l'État et l'AFB. La DDT de la Dordogne, coordinatrice du bassin, a reconnu officiellement ce réseau comme réseau complémentaire de suivi à l'étiage.

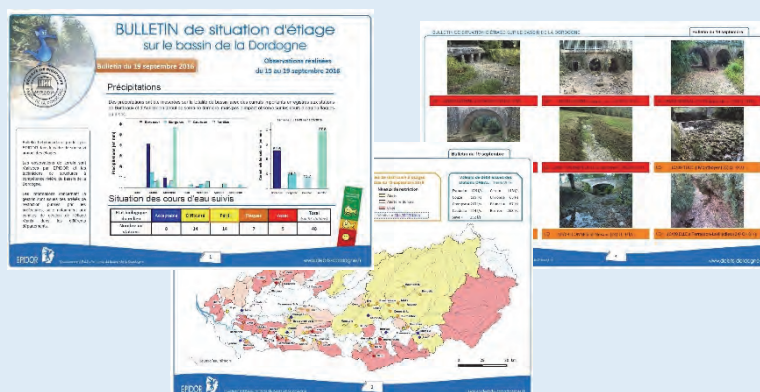
Station d'observation sur la Louyre



Formation des techniciens
à la méthode d'observation



Bulletin hebdomadaire de la situation des cours d'eau



Observations disponibles sur le site etiage-dordogne.fr



Journées techniques de bassin

Des animations dirigées vers les techniciens de rivière pour apprendre, échanger, s'informer et faire part de ses expériences

L'article L213-12 du Code de l'Environnement donne pour mission aux EPTB de contribuer à la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage sur les bassins hydrographiques. Le bassin de la Dordogne compte 73 structures – majoritairement des syndicats mixtes - à compétence rivière, actuellement concernées et impliquées à des degrés divers.

EPIDOR a d'ores et déjà réalisé plusieurs actions tournées vers ces structures en leur apportant conseil et formation, et en animant des échanges d'experts et de savoir-faire. L'établissement participe dans ce cadre à la préparation de leurs programmes pluriannuels de gestion (PPG) et a structuré un réseau à l'échelle du bassin versant à travers des réunions thématiques d'échange.

Ces expériences, animées par EPIDOR, ont été fructueuses et très appréciées par les participants, qui ont plébiscité leur pérennité. Elles s'inscrivent d'ailleurs en complément des actions développées au niveau départemental par les CATER (Cellules d'Assistances Techniques à l'Entretien des Rivières). Ce type d'animation sera développé autour d'un programme répondant aux objectifs et stratégies de l'établissement public mais aussi autour de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau ou encore de la Directive Inondation tout en prenant soin de répondre aux attentes des techniciens de rivière.

Il s'agit de réaliser une à deux sessions techniques par an. Le programme de la journée comprend un point sur l'actualité de l'ensemble des actions menées par EPIDOR, un point sur l'actualité des structures à compétence rivière, une présentation d'un expert sur le thème de la session, un retour d'expérience par un technicien de rivière et/ou une étude de cas concret sur le terrain.



Dates et thèmes

- 19 juin 2013 : Journée technique de bassin « Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme » à Boulazac (24)
- 16 décembre 2013 : Journée technique de bassin « Inondation » à Saint-Germain-des-Prés (24)
- 18 et 19 mars 2014 : Journée technique de bassin « Loutre » à Bugeat (19)
- 4 décembre 2014 : Réunion de concertation / coordination avec les conseils départementaux du bassin
- 11 mars 2015 : Journée technique de bassin « Gestion des étangs » à Bussière-Galant (87)
- 15 décembre 2015 : Journée technique de bassin « Plantes invasives et moyens de gestion adaptés » à Castillon-la-Bataille (33)
- 5 décembre 2016 : Journée technique de bassin : « Évaluation des incidences Natura 2000 et réglementation espèces protégées » (24)

Eclusées : à l'ombre des grands barrages de la haute Dordogne

Les lois de la nature et celles du marché de l'électricité ne sont pas sur la même longueur d'onde. Une convention régule les enjeux économiques et les impératifs de survie des écosystèmes.

A l'aval de la chaîne de barrages de la Haute Dordogne, la rivière est davantage soumise aux effets des mises en services ou des phases de sommeil des turbines des ouvrages hydroélectriques qu'aux conditions climatiques. Bort-les-Orgues, l'Aigle, Chastang et les autres ouvrages servent de "modulateurs" sur les réseaux électriques, avec des "éclusées" aux effets immédiats et pas toujours bienvenus sur les milieux naturels et les activités des usagers.

Pour mettre les différents acteurs et leurs enjeux respectifs au centre du débat, grâce à la production de bilans et d'études visant à une meilleure compréhension des impacts, EPIDOR a commencé à travailler sur ce problème début 1997, pour donner naissance à une "convention éclusées", peu à peu appliquée à partir de 2004.

La pression environnementale

A l'époque, la perspective du renouvellement des concessions hydroélectriques, et de mise en concurrence des candidats, avait motivé les décideurs. Outre les performances économiques et énergétiques, les dossiers de candidature devaient en effet avancer un volet écologique déterminant quant à l'obtention du marché...

Basées en Norvège, en Italie ou en France, les entreprises européennes se mettent sur les rangs et portent donc une attention toute particulière au pilier environnemental lié à la publication de la note GEDRE (Gestion Equilibrée et Durable de la Ressource en Eau). Et sur ce point, l'Etat a pu s'appuyer sur le travail d'EPIDOR, construit au travers de débats ouverts à toutes les expressions.



Une action à long terme

Un consensus devra alors être établi afin que les barrages puissent adapter leur fonctionnement sans marquer trop de décalage avec les paramètres météorologiques. En découlera alors, au fil des saisons, un rythme plus naturel pour les poissons mais aussi pour la navigation de loisirs. Aujourd'hui, les accords de la convention définissent des gammes de débit printaniers favorables aux espèces aquatiques, des amplitudes de variation des niveaux turbinés et un site d'informations sur les débits à l'intention des usagers. D'un autre côté, on réalise des aménagements spécifiques pour rendre certaines zones, tels les couasnes ou les bras actifs de la rivière, moins sensibles aux éclusées.

La convention, suivie tout d'abord de 2004 à 2007, puis de 2008 à 2012 avec de réels progrès dans la régulation, a prouvé que les écosystèmes réagissaient très favorablement aux mesures concrètes expérimentées. Mais depuis 5 ans, ces avancées sont bloquées par les incertitudes concernant le renouvellement des concessions. Les habitants du bassin de la Dordogne ne savent toujours pas ce qu'il va advenir des concessions de l'amont : regroupement en une concession unique ? Mise en concurrence ? Prorogation des concessions, en particulier si la STEP de Redenat voit le jour ? Création d'une SEM hydroélectrique avec certaines collectivités du bassin ? Ces questions, qui n'ont toujours pas de réponse, ralentissent les démarches de progrès.

Pourtant, le mode d'exploitation par éclusées des ouvrages amont a toujours des impacts significatifs sur les tronçons de rivière de l'aval. L'action initiée il y a maintenant vingt ans s'inscrit encore davantage dans la durée et dans l'obligation de trouver des arguments toujours plus convaincants... Pour atteindre le meilleur compromis entre activité hydroélectrique et respect du territoire.



Un site d'information sur les débits

Les impacts de l'artificialisation des débits de la Dordogne par l'exploitation hydroélectrique, et le caractère imprévisible des variations du niveau de l'eau, pèsent sur l'écologie de la rivière, mais aussi sur ses divers usages : navigation, loisirs nautiques, pêches professionnelle et de loisir, tourisme, baignade, etc..., touchant aussi bien les habitants que les professionnels de la vallée. Ainsi, parmi les solutions innovantes envisagées pour réduire les nuisances des éclusées, EPIDOR a imaginé, en lien avec EDF, le développement d'un site d'information sur les débits. Ce site, par la connaissance des débits actuels et à venir, permet aux gestionnaires et aux usagers d'adapter leurs activités. Très apprécié, il s'est aussi ouvert sur le thème de l'étiage, afin de mettre à disposition les informations sur l'état des cours d'eau durant les périodes sèches.



Poissons migrateurs, le grand défi

La Dordogne est à ce jour la seule rivière d'Europe qui abrite encore l'ensemble des poissons migrateurs historiquement présents. EPIDOR s'implique fortement dans les plans de restauration de ces espèces, pour relayer les politiques nationales lancées dans les années 1980.

Saumons, esturgeons, lamproies marines et fluviatiles, grandes aloses et aloses feintes, anguilles et truites de mer offrent à la vallée une image de marque prestigieuse. Cette particularité a contribué au classement par l'UNESCO en 2012 du bassin en Réserve de Biosphère. Toutefois, leurs populations sont très loin d'atteindre les niveaux d'abondance connus avant la construction des barrages de la basse Dordogne. Pour ces migrateurs, la remontée comme la descente ne s'accomplit pas dans un long fleuve tranquille. Leur voyage ressemble plutôt à un parcours du combattant.

EPIDOR coordonne les partenaires, anime les réflexions sur les stratégies à conduire sur le bassin, oriente les priorités et mobilise les financeurs. L'établissement mène entre autres actions des analyses sur cette situation à partir des données disponibles et peut aussi être amené à conduire des actions spécifiques, comme par exemple du suivi de saumons par radiopistage au niveau des barrages du bergeracois ou une étude de la dévalaison des anguilles à partir de pêcheries installées sur la Dronne.

Les années record de 1996 et 2002

Effets des premiers plans de restauration ou phénomènes naturels exceptionnels ? Deux années ont marqué les études sur les migrations au cours de ces dernières décennies. En 1996, plus de 200 000 aloses remontent sur la Dordogne. Les spécialistes se réjouissent mais le phénomène naturel de mortalité après la reproduction et si impressionnant qu'il inquiète riverains et usagers... En 2002, ce sont les saumons qui créent la surprise avec le passage de 1 500 spécimens. Mais à ce jour, ces remontées restent inégales et les stocks sont en chute libre.

Le point clé du bergeracois

Les premiers barrages du bergeracois ont été construits dès 1838. Dans un premier temps conçus pour la navigation, ils ont été transformés en ouvrages hydroélectriques au début du XX^e siècle. L'installation d'échelles à poissons très rudimentaires n'a pas permis de restaurer la libre circulation des espèces qui, faisant également face à la dégradation des milieux, ont amorcé un très fort déclin.

Dans les années 80, des plans nationaux de restauration ont été engagés et des dispositifs modernes de franchissement ont été mis en place (passe de Bergerac en 1985, ascenseur de Tuilières en 1989, passe de Mauzac en 1986).

Cependant, et malgré le nombre de poissons qui ont pu utiliser ces dispositifs certaines années, des doutes sur l'efficacité de ces passes ont été formulés dès leur mise en service. En trente ans, des dizaines d'études ont montré que la proportion de poissons qui arrive à franchir cette série de trois barrages est insuffisante. Cela remet en cause les possibilités de restauration des migrateurs sur le bassin comme l'utilité des mesures déjà réalisées sur l'amont (passes à poissons, restauration d'habitats, repeuplement, etc.).

Un programme de 18 actions a été élaboré par EPIDOR, l'ONEMA (aujourd'hui AFB) et l'association MIGADO afin de lister et de hiérarchiser les mesures à mettre en œuvre sur ces ouvrages. Outre l'optimisation de la franchissabilité, ces actions concernent l'amélioration des habitats entre les ouvrages et l'évaluation de l'effet de ces mesures.

Ce programme fait actuellement l'objet de discussions avec les différents partenaires dont l'Etat, EDF et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, et pourrait aboutir à la signature d'une convention dans l'esprit de celle qui a été faite pour les éclusées.



Le barrage de Tuilières

Le COGEPOMI et ses groupes de travail

Le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs est piloté par l'Etat et a en charge la cohérence des actions menées au niveau du bassin Garonne-Dordogne-Charente. Il a désigné EPIDOR en tant qu'animateur d'un groupe de travail spécifique au bassin de la Dordogne. Ce groupe facilite les échanges entre les partenaires et a déjà permis de définir en 2014 une stratégie d'actions à l'échelle du bassin. Celle-ci concerne notamment la libre circulation, la pêche, les habitats, le repeuplement, le suivi des stocks et la recherche.

L'importance des habitats

Au-delà d'une bonne qualité de l'eau, les migrateurs ont besoin d'habitats favorables à leur reproduction et à leur croissance. Leurs frayères souffrent par exemple des effets des éclusées et du manque de graviers, en particulier à l'aval des barrages. EPIDOR a œuvré pour trouver des solutions ambitieuses comme « la convention éclusées » ou la restauration de frayères par apport de granulats, qui devrait commencer entre Argentat et Beaulieu en 2017.

La pêche : un usage et une ressource

La diminution des poissons génère de graves problèmes économiques pour les pêcheurs professionnels. Avec eux, EPIDOR tente de répondre aux bonnes questions. Comment adapter l'effort de pêche à l'état des stocks ? Comment mieux valoriser les prises et obtenir des prix corrects et stables ? Comment faire de la pêche un atout touristique ? L'apparition de nouvelles espèces apporte son lot de questions supplémentaires. C'est notamment le cas du silure et des interrogations liées à son impact sur les autres espèces ou encore sur les possibilités de le valoriser.

Un plan d'action pour l'esturgeon

Alors que les derniers et très rares de ces représentants sauvages ne survivaient plus qu'entre Gironde, Garonne et Dordogne, l'esturgeon européen a été au centre de deux programmes européens LIFE, pilotés entre 1995 et 2011 par EPIDOR. Avec la collaboration du Cemagref, de l'Etat et du WWF, l'établissement a ainsi largement contribué à la construction du plan national d'action pour la restauration de l'espèce, adopté en 2011. Ce dernier comprend du repeuplement, des actions de sensibilisation auprès des pêcheurs marins et fluviaux, une protection réglementaire des habitats en rivière et un suivi de la population sauvage.

Des poissons suivis à la trace

EPIDOR a réalisé plusieurs études de radiopistage. Entre 2010 et 2014, des saumons et des aloses ont été capturés et équipés d'émetteurs radio. Leurs déplacements ont été suivis et ont permis de comprendre les difficultés qu'ils rencontraient pour franchir les barrages du bergeracois.

Pour EPIDOR, se lancer dans de telles études est un moyen de faire avancer plus rapidement des dossiers complexes, en particulier celui de l'impact de ces barrages sur la migration des poissons. De telles études permettent d'apporter des éléments chiffrés et précis de la réalité de certains impacts et permettent également d'avancer vers des solutions techniques appropriées.



Grande alose

Etude du silure sur la Dordogne

Introduit dans les années 80, le silure s'est bien implanté dans le bassin de la Dordogne, faisant apparaître de nombreuses questions et notamment celle de son impact sur les migrateurs, espèces subissant déjà de nombreuses pressions.

Face au manque de connaissances, EPIDOR a lancé en 2012 une étude sur cette espèce. A l'aide des pêcheurs professionnels et amateurs, plus de 1 200 silures ont été capturés et de nombreux paramètres ont été étudiés. La majorité des poissons ont été marqués (bagues et émetteurs radio) afin d'optimiser la quantité et la qualité des informations recueillies.

Le silure est aujourd'hui bien présent sur la partie basse et médiane du bassin, et la densité de population semble élevée sur la basse Dordogne. C'est un poisson sédentaire, à durée de vie longue. Il est très opportuniste et consomme toutes sortes de poissons, des crustacés et des proies terrestres. Sur la Dordogne, il se nourrit principalement de migrateurs présents au niveau des ouvrages posant des problèmes de franchissement, ce qui suggère de travailler avant tout sur la libre circulation. La lamproie marine semble un cas particulier puisque cette espèce peut aussi bien être une proie en parcours libre. Enfin, il apparaît que le silure présente un intérêt culinaire non négligeable... D'ailleurs, sa valorisation gastronomique commence à se développer.

Gestion écologique des grandes rivières

Expertise, études, expérimentations menées depuis 25 ans par EPIDOR, fournissent un cadre pour des interventions raisonnées sur les grandes rivières interdépartementales.



Les schémas de gestion des berges, revenir à une dynamique écologique

Initiés entre 1995 et 2011 et établis sur l'axe de la rivière Dordogne dans la partie "domaine public", les schémas des berges ont pour vocation de mettre à disposition des riverains les bons outils de gestion : des outils à utiliser pour maintenir la qualité du lit de la rivière et de ses berges mais aussi pour limiter les pressions exercées sur les abords par les usagers. Certaines interventions, à l'image des enrochements ou des dévégétalisations intempestives, sont préjudiciables à la diversité de l'habitat et, à l'inverse, favorable à l'expansion d'espèces invasives. Comme les infrastructures routières construites trop près des cours d'eau, celles-ci "grignotent" des espaces par définition soumis aux érosions et inondables, auxquels il faut désormais rendre une dynamique naturelle.

Des chantiers pilotes

Pour parvenir à cet objectif, les techniciens ont exploré deux pistes : la préconisation et la restauration. Au premier chapitre, il s'avère que "déplacer certains usages" serait bien plus économique que de vouloir lutter contre la nature. Concrètement : déplacer un espace cultivé est moins onéreux que de reconstruire sans cesse des digues. Le second concerne la reconquête des espaces avec des chantiers expérimentaux au sein de milieux remarquables. 400 mètres d'enrochement ont été démontés à Gimel dans le Lot, une gravière désaffectée a été remodelée à Veyrignac offrant aujourd'hui un espace alluvial de 16 hectares, des couasnes ont été restaurées à Beaulieu-sur-Dordogne (19), à Pinsac (46), à Lanzac (46), à Gro-léjac (24), au Coux (24), et à Saint-Antoine-de-Breuilh (24).

La restauration morpho-écologique de la Dordogne

La rivière Dordogne a fait l'objet d'un programme de restauration écologique intitulé « Initiative Biosphère Dordogne », soutenu par EDF et l'Agence de l'Eau avec pour objectif de reconquérir des espaces dégradés et d'améliorer la qualité écologique des milieux naturels aquatiques et alluviaux liés à la rivière. La réhabilitation de l'ancienne gravière de Veyrignac est l'une des actions les plus importantes de ce programme. Elle a abouti à une renaturation complète d'un site industriel de concassage et d'extraction de graviers sur une superficie de 16 hectares.



Les milieux naturels reconstitués présentent un grand intérêt en matière de biodiversité et de fonctionnement des écosystèmes alluviaux. Il s'agit notamment :

- de couasnes et de formations associées : mares temporaires, herbiers aquatiques, roselières qui présentent un intérêt écologique pour de nombreux groupes (poissons, loutres, amphibiens, reptiles, invertébrés, flore...)
- d'îlots peu végétalisés, habitats de prédilection pour de nombreuses espèces spécialisées tel le petit gravelot, ainsi que de micro-falaises sableuses où nichent entre autres l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur)
- de boisements alluviaux, avec notamment des peuplements de bois tendre (saulaies)...

Des conseils pour les riverains

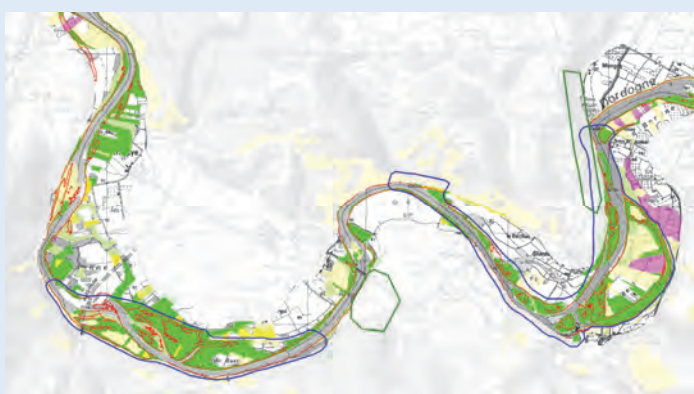
S'ils servent d'outils directeurs pour le gestionnaire du domaine public fluvial, les schémas élaborés pour 350 Km linéaires sont disponibles sur internet et prodiguent des conseils en direction des riverains (collectivités, particuliers...) : pas de dépôt de déchets verts ni de remblais, pas de plantation d'espèces exotiques, etc.

Ainsi traitée, la ripisylve pourra remplir à nouveau ses fonctions. L'espace dévolu à la rivière servira la prévention des inondations, améliorera les processus d'autoépuration de l'eau, garantira un support pour une faune et une flore diversifiées, améliorera l'attractivité paysagère de la rivière. Ces espaces à respecter continueront ainsi à contribuer à la renommée internationale de la Dordogne.



Le peuplier noir, un indicateur du bon fonctionnement écologique des rivières

La rivière Dordogne présente des forêts alluviales remarquables. Le peuplier noir est une espèce constitutive de ces boisements spécifiques et représente un bio-indicateur de leur qualité. Un Programme National de Conservation des Ressources Génétiques Forestières s'intéresse à cette espèce. Des boutures de peupliers noirs ont été prélevées en 2010 sur la Dordogne, afin de constituer une peupleraie. Pour faire suite à un travail mené en collaboration avec L'INRA et l'ONF, il est d'ailleurs envisagé de constituer une unité conservatoire consacrée au peuplier noir dans la vallée de la Dordogne. La conservation in situ permet, en effet de préserver le potentiel d'adaptation de l'espèce sur le long terme. Ces actions serviront les stratégies de restauration des milieux alluviaux.



Natura 2000, au service de la biodiversité

Natura 2000 met l'accent sur la richesse des rivières du bassin de la Dordogne : poissons migrateurs, loutres, poissons d'Europe, habitats de zones humides, forêts alluviales autour des bras morts (saules, frênes, iris des marais, carex, massettes, peupleraies...). Après avoir inscrit cette compétence dans sa charte fondatrice dès 1992, EPIDOR s'est vu confier par l'Etat l'animation de certains sites Natura 2000 concernant les grandes rivières interdépartementales du bassin : la Dordogne, l'Isle, la Dronne, la Vézère et la Cère.

Le défi consiste à œuvrer pour le maintien des particularités naturelles de chaque rivière, tout en conservant les usages coutumiers : production hydroélectrique, agriculture, exploitation forestière, navigation de loisirs, tourisme, infrastructures urbaines et routières, etc.



Des objectifs ciblés

S'il est possible, via les services de l'Etat, d'établir et faire respecter une loi évaluant les incidences des activités précitées sur les sites Natura 2000, EPIDOR a préféré opter ici pour des solutions contractuelles autour d'enjeux précis tels que : les impacts des barrages pour la Dordogne ou encore la mise en place de "corridors écologiques" pour la Dronne et l'Isle, lesquelles sont soumises à la proximité des grands axes de communication urbains et de l'autoroute A 89.

Pour préconiser des mesures adaptées aux problématiques inhérentes à chaque site, EPIDOR fait vivre un comité de pilotage qui rassemble des élus, des usagers et les services de l'Etat, avec la préparation des documents d'objectifs.

Des programmes agro-environnementaux pour accompagner les activités agricoles

Sur les sites Natura 2000, les exploitants agricoles peuvent bénéficier de financements européens du fond FEADER pour contractualiser des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC).

Pour mettre en œuvre ces mesures, il faut développer et faire valider par les instances régionales un programme agro-environnemental et climatique (PAEC).

Pour permettre aux exploitants agricoles de prétendre à ces mesures d'aide, EPIDOR s'est mobilisé afin de construire des programmes sur les sites Natura 2000 dont il a la charge. C'est le cas par exemple pour la Dordogne Quercynoise, où un programme a été proposé et retenu par la Région Occitanie.

140 exploitations agricoles de la vallée de la Dordogne Quercynoise et 16 exploitations agricoles de la vallée de la Cère sont concernées par ces programmes agro-environnementaux.

Les principales mesures concernent : la mise en défens de portion de prairies pour permettre le développement d'un papillon (le cuivré des marais), la suppression des fertilisants de type nitrate et phosphore pour assurer un équilibre plus propice à la flore sauvage, la mise en place de points d'abreuvement destiné au bétail pour préserver la qualité des eaux des rivières, le retard de fauche, la limitation de pression de pâturage et l'ouverture de milieux embroussaillés.



Zones humides, bien les connaître pour mieux les protéger

La survie des marais, tourbières, lacs, étangs, bras morts, et autres Beunes fédère les énergies.

En favorisant l'autoépuration des eaux souterraines et superficielles, la rétention des crues et la recharge des nappes, les zones humides ont un intérêt fonctionnel reconnu et se caractérisent par une forte diversité biologique. Le terme « zone humide » recouvre une grande variété de situations et de caractéristiques.

Si les zones humides à fort intérêt patrimonial sont connues (ZNIEFF, ZICO, réserves naturelles...), d'autres sites – qui paraissent a priori plus banals – présentent néanmoins un fort potentiel vis-à-vis de la ressource en eau, restent encore non identifiés.

Ces milieux humides sont soumis à de fortes pressions, d'origine urbaine (développement des bourgs et des zones d'activité), et agricole (monocultures, drainage, pâturage intensif, sylviculture). Les activités sur ces zones sont aussi fortement contraintes par les Plans de Prévention des Risques d'Inondation. Et si ces questions dominent le débat sur les zones humides, il existe également des enjeux d'ordres écologique et paysager ou liés à des activités de loisirs, comme la chasse ou la randonnée en bord ou à voie d'eau. Ces derniers points représentent certainement un fort potentiel pour l'économie et l'activité du secteur, en lien avec les projets de développement touristique.



Une cartographie informative

Entre 2007 et 2011, EPIDOR a réalisé une cartographie inventaire des zones à dominante humide à l'échelle du bassin versant (soit sur 11 départements), en complément des cartographies parcellaires réalisées par d'autres partenaires (CEN, ADASEA, Bureaux d'études). Au cours du siècle dernier et selon les secteurs considérés, le bassin de la Dordogne a perdu 30 à 50 % de ses zones humides.

Cette cartographie, accompagnée d'un guide de gestion des zones humides, a été envoyée aux élus communaux de chaque territoire. Les élus en général, et les maires en particulier, en tant qu'acteurs au quotidien du développement du territoire, ont un rôle à jouer dans la préservation des zones humides. Ils ont à leur disposition les outils de planification de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Ils doivent aussi relayer l'information et convaincre leurs administrés de la nécessité de s'engager, partout où cela est possible, dans une politique volontariste de restauration et de valorisation des zones humides.



Domaine public fluvial : EPIDOR expérimente le transfert vers les collectivités

Depuis le 1er janvier 2015, EPIDOR est devenu le gestionnaire des rivières domaniales du bassin de la Dordogne.

Le Conseil d'Administration a souhaité engager l'établissement dans une expérimentation de transfert de gestion du domaine public fluvial du bassin de la Dordogne sur une durée de trois ans. L'objectif est d'appréhender les différentes composantes de la gestion du DPF (administratives, techniques et financières).

Cette expérimentation s'organise autour de deux conventions passées :

- Pour la partie classée navigable dont la gestion est assurée par Voies Navigables de France (VNF) qui concerne la rivière Dordogne à l'aval du barrage de Bergerac (Salvette) et l'Isle à l'aval du barrage de Sablons (Laubardemont).
- Pour la partie classée non navigable dont la gestion est assurée par les services de l'Etat (DDT) qui concerne la rivière Dordogne entre Argentat et Bergerac (y compris le canal de Lalinde), la Vézère à l'aval de Montignac, l'Isle à l'aval de Périgueux, la Dronne à l'aval de Coutras et le Moron à l'aval de la RD 669.

Pour mener bien cette nouvelle mission, EPIDOR a réparti des moyens humains sur deux pôles : au siège de l'établissement, à Castelnau-la-Chapelle et sur l'antenne aval située à Libourne.

L'équipe technique et administrative rassemble des agents d'EPIDOR et des personnels mis à disposition par VNF et les services de l'Etat départementaux de la Gironde, de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze, représentant au total l'équivalent de sept postes et demi.

L'expérimentation est suivie par deux comités techniques et un comité de pilotage présidé par le Préfet de la Dordogne et le Président d'EPIDOR.

475 Km de cours d'eau transférables

- Dordogne : de l'aval d'Argentat jusqu'à Ambès
- Vézère : de Montignac jusqu'à la confluence, à Limeuil
- Isle : de l'aval de Périgueux jusqu'à la confluence, à Libourne
- La Dronne : sur 2 Km à l'aval du barrage de Coutras
- Le Moron : dernier affluent de la rive droite de la Dordogne, sur 2,5 Km avant sa confluence, au niveau des communes de Prignac-et-Marcamps et de Bourg-sur-Gironde.

Ces linéaires excluent les sections dévolues aux concessions électriques, soit 6 sur l'Isle et 3 sur la Dordogne dans le Bergeracois.



Les principales actions

Gestion administrative des occupations : plus de 1300 Autorisations d'occupation temporaire (AOT)

EPIDOR a recueilli des informations très hétérogènes provenant des gestionnaires précédents. Ces dernières ont été centralisées dans une base de données. Un lourd travail de vérification a été nécessaire afin d'intégrer ces données dans un outil fonctionnel, créé en interne. Cet outil fait actuellement l'objet d'un développement spécifique par un prestataire, afin d'être optimisé et sécurisé.

Contrôle des installations : plus de 400 contrôles

Les installations des activités saisonnières sont contrôlées chaque année et les activités fixes au moins une fois tous les 3 ans pour afin de s'assurer de leur état et du respect des autorisations délivrées.

Instruction des projets d'aménagement et de travaux : plus de 270 rencontres et 107 autorisations de travaux.

Appels téléphoniques, réunions sur le terrain, courriers, déplacements dans nos locaux, ... les sollicitations des usagers sont très nombreuses et concernent des sujets aussi variés que des renseignements sur les règles d'occupation du domaine, des demandes de mise à jour de dossier, de modifications d'installation, de cession, des questions sur les redevances, sur la servitude de marchepied, sur leur projet ou travaux à venir, sur leur problème d'érosion. EPIDOR est également intervenu sur des conflits d'usages....

Surveillance du domaine : 16 campagnes sur les rivières

Plusieurs descentes - par voie d'eau et en véhicule sur voies riveraines - ont été organisées depuis le début de l'expérimentation. Au regard des enjeux, notamment ceux liés à la fréquentation, certains secteurs ont fait l'objet de plusieurs repérages. Ces derniers ont été effectués sur Dordogne corrézienne et la Vézère.

Les interventions courantes : sécurisation et navigabilité

Le maintien du libre écoulement, la sécurité des biens, des personnes, le maintien des conditions de navigation dans le domaine navigable sont des obligations du gestionnaire. Depuis le début de l'expérimentation, 21 chantiers de sécurisation ont été assurés par des entreprises et une douzaine par le Coulobre, le navire d'intervention de VNF.

Le balisage et les avis à la batellerie : 2 campagnes par an, 33 avis à la batellerie.

Le gestionnaire du domaine à la charge du balisage de certaines passes de navigation. C'est le Coulobre, navire d'intervention mis à disposition par VNF, qui assure la mise en place du balisage au printemps et à l'automne. Le gestionnaire se doit également d'informer les usagers des travaux, dangers ou manifestations nautiques via des « avis à la batellerie ».



Remise à niveau du domaine

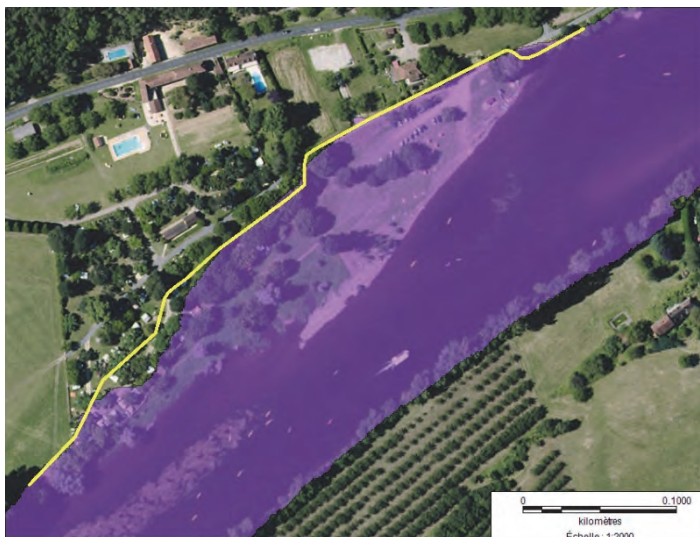
À l'occasion de visites de surveillance du domaine, 48 constats de dégradation ont été réalisés (installations non autorisées, épave de véhicule, déchets verts, gravats...). Les responsables de ces dégradations ont été mis en demeure de remettre la rivière en état.

Site internet : guides juridique et tarifaire en ligne

Un site Internet dédié au domaine permet, en particulier, la libre consultation du guide tarifaire. Par ailleurs, un guide des riverains du domaine public fluvial a été réalisé en 2015 avec l'aide d'une juriste. Diffusé en 2016, il est accessible en téléchargement.

Cartographie informative

Une cartographie informative du domaine public fluvial est en cours de réalisation et sera prochainement mise en ligne. Elle permettra aux techniciens, aux collectivités mais aussi aux usagers de mieux situer les limites du domaine, qui seront plus précises après une visite in situ.



Connaissance des ouvrages de l'Isle

Une étude a permis de mieux appréhender le statut des 44 ouvrages recensés sur l'Isle. Sept d'entre eux nécessitent des investigations complémentaires en termes de statut et de propriété.

Inventaire des usages : 8 campagnes

Dans l'objectif d'une prise de propriété du domaine par EPIDOR, des campagnes d'inventaire des usages et des ressources potentielles ont été engagées par thématiques : l'Isle canalisée en Gironde, ainsi que les bases canoë et les campings sur l'axe Dordogne.

Restauration écologique : 12 sites restaurés

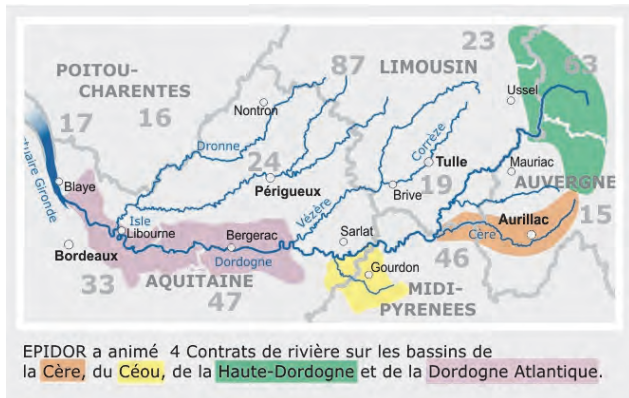
En 2015, EPIDOR a conduit des actions de restauration dans le cadre d'une opération soutenue par l'Agence de l'Eau et l'association Initiative Biosphère Dordogne. D'autres opérateurs ont également engagé des actions visant à une amélioration de l'état écologique du domaine.

Des contrats de rivière aux SAGE : les outils privilégiés de l'animation territoriale

Suite à la mise en œuvre de 4 contrats de rivière entre 1997 et 2011, les élus et les acteurs de l'eau du bassin de la Dordogne ont manifesté leur intérêt pour poursuivre la dynamique d'animation engagée par EPIDOR et pour étendre celle-ci à l'ensemble du territoire

Des 1992, la charte de la Vallée de la Dordogne relève la nécessité d'engager des Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin de la Dordogne. Le conseil d'administration, par ses décisions successives, approuve ce besoin et s'engage dans un premier temps, à la demande du Préfet de la Dordogne, dans l'animation de Plans de Gestion des Etiages (PGE), tout en se plaçant d'ores et déjà dans une logique d'émergence de SAGE. En effet, si les PGE apportaient des éléments de réponse au problème de déficit en eau sur les bassins, les autres facettes de la gestion intégrée n'étaient pas traitées.

Par ailleurs, à l'issue des contrats de rivière mis en œuvre sur les bassins Haute-Dordogne (2003-2011), Cère (1997-2007), Céou (2002-2009) et Dordogne-Atlantique, les comités de rivière ont appuyé cette logique en exprimant leur souhait de voir se développer des SAGE sur leurs périmètres, et même sur l'ensemble du bassin de la Dordogne.



Les SAGE sont des outils de gestion intégrée issus de la Loi sur l'eau de 1992. Ils sont renforcés par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et promus par les différents schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) afin notamment d'atteindre les objectifs de bon état des eaux de la Directive Cadre Européenne. Piloté par une Commission locale de l'eau (composée d'élus, d'usagers et de représentants de l'Etat et des institutions), ce dispositif permet de décliner la politique nationale et européenne en des stratégies territoriales adaptées aux enjeux locaux. Au sein de leurs périmètres respectifs, qui englobent obligatoirement les zones humides, les SAGE fixent "des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau".

Une dynamique de territoire

L'établissement s'est ainsi engagé en 2009 dans l'émergence des SAGE sur le bassin de la Dordogne, avec l'élaboration du dossier de consultation et la saisine du Préfet, afin de définir un premier périmètre sur le bassin Isle-Dronne. Après une phase d'animation, ce travail s'est traduit en 2011 par deux arrêtés préfectoraux approuvant le périmètre et créant la Commission Locale de l'Eau chargée de piloter l'élaboration du SAGE. La dynamique étant engagée, l'établissement a élaboré successivement les dossiers de consultation, saisit le Préfet et animé la phase d'émergence pour les bassins Dordogne amont (dossier 2011, arrêtée de périmètre et de CLE 2013), Dordogne Atlantique et Vézère Corrèze (dossier de consultation 2014, arrêtés de périmètre 2015, arrêt de CLE 2016). Aujourd'hui, les quatre SAGE du bassin de la Dordogne sont

lancés et ont engagé les débats afin de définir des stratégies visant un équilibre entre la gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques et la satisfaction des usages à l'échelle de leurs territoires.



SAGE Isle-Dronne

Avec la validation de son périmètre et la mise en place de sa Commission locale de l'eau en 2011, c'est le SAGE le plus avancé du bassin. Entre Isle et Dronne et après avoir bénéficiés de l'un des premiers plans de gestion d'étiage, les partenaires ont validé l'état initial et le diagnostic et travaillent déjà sur les leviers d'actions. Et les paramètres locaux promettent une grande variété de missions, avec des problématiques capitales telles que l'eutrophisation, des barrages de toutes tailles, les étiages, une faune rare et précieuse, plus de 16 000 plans d'eau, la navigation, etc.

Les plaines céréalières du Verterillacois, du Ribéracois et de la Tude, avec leurs dispositifs d'irrigation, dont font partie le barrage de retenue de Miallet et nombre de stations de pompage, tout comme la cinquantaine d'ouvrages (dont certains sont équipés pour produire de l'hydroélectricité) recensés de l'aval de Brantôme jusqu'à Coutras, sont au centre des réflexions sur le secteur de la Dronne. Sur le bassin de l'Isle, les élevages et les vergers de pommes AOC du Limousin de l'amont, la forte urbanisation riveraine de Périgueux jusqu'aux limites occidentales du bassin, et enfin la présence des grands crus viticoles tels les Pomerol autour de Saint-Emilion mêlent les impératifs économiques et les enjeux environnementaux.

Le SAGE Isle-Dronne en chiffres

- 7 500 Km²
- 5 800 Km linéaires de cours d'eau
- 463 communes
- 6 départements : Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne, Charente, Charente-Maritime et Gironde.
- 1 région : la Nouvelle-Aquitaine
- Une commission locale de l'eau de 64 membres présidée par Pascal Deguilhem

Des eaux à surveiller

Le SAGE Isle-Dronne a en conséquence hissé la quantité et la qualité des eaux ainsi que la protection des milieux naturels au titre de ses priorités. Des points importants lorsque l'on intègre la dimension touristique de la région avec la baignade (en plans d'eau et sur la rivière Dronne) et la navigation de loisirs (canoë-kayak, gabares au Moulin du Duellas)... Encore davantage si l'on prend en compte les interactions avec la faune et la flore présentes dans ce bassin concerné par une zone vulnérable aux nitrates et une zone sensible à l'eutrophisation par le phosphore couvrant à elles deux 60 % du bassin.

En chute libre, les populations de poissons migrateurs (anguille, alose et lamproie) incitent les différentes parties à aménager les barrages afin d'assurer la continuité écologique. Toujours dans l'eau, la Haute-Dronne compte 15% de la population nationale de moules perlières alors qu'à l'aval, son homologue dite "grande mulette" est en "danger critique d'extinction au niveau mondial". Le vison d'Europe, qui apparemment n'a jamais vraiment déserté les vallées de l'Isle, de la Dronne et les étangs de la Double, la loutre et enfin la cistude complètent en partie cet inventaire remarquable et dont il faut préserver les milieux.



Les riverains à la loupe 2012-2014

Dans le cadre d'un programme de coopération européen visant la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau (DCE) au niveau local, EPIDOR a souhaité améliorer la connaissance des riverains à travers une étude sociologique. Entre 2013 et 2014, plus de 4000 riverains ont été interrogés sur l'Isle, la Dronne et la Belle. Au-delà des nombreux enseignements sur leurs pratiques, le taux exceptionnel de participation met en avant l'intérêt que portent les propriétaires riverains pour les cours d'eau mais aussi pour le dialogue avec les acteurs de la rivière. Cette expertise sera mise à profit par le SAGE afin de mieux mobiliser le potentiel que représentent les riverains comme acteurs de la gestion.



Etude de la fonctionnalité des zones humides de la Lizonne 2009-2011

Dans le cadre du projet "Water and Territories" (programme de coopération européen INTERREG SUDOE) porté par le Conseil général de la Gironde entre 2009 et 2011, EPIDOR a travaillé en collaboration avec les laboratoires de recherche de l'Université de Rennes et l'INRA sur la fonctionnalité des zones humides. Cette étude prospective a été menée sur le bassin de la Lizonne à partir notamment de données historiques et d'imageries aériennes et satellitaires. Elle a notamment permis d'établir des cartographies précises de l'occupation des sols, du réseau hydrographique... et d'évaluer l'intensité potentielle des différentes fonctions de zones humides à une échelle très fine. Les scénarii modélisés permettent d'apporter des éléments d'analyse concernant la conservation ou la restauration de ces zones d'intérêt environnemental et apportent des éléments de réflexion qui pourront être débattus dans le cadre du SAGE Isle Dronne.

Restaurer la circulation des poissons migrateurs sur la Dronne aval

En 2010, la Dronne a été identifiée comme rivière d'intérêt national pour la reconquête des poissons migrateurs et en particulier pour l'anguille, la lamproie marine et l'alose. Des réflexions se sont alors engagées sur un vaste programme pour rétablir la circulation des poissons sur un linéaire de 80 km. Coordonnée par EPIDOR l'action concerne 37 moulins. EPIDOR accompagne plus particulièrement les propriétaires ne produisant pas d'hydroélectricité en portant en 2013 une étude des aménagements à réaliser sur 25 ouvrages aujourd'hui non franchissables.

Une seconde action concerne le suivi des anguilles de dévalaison dans le cadre du dispositif national des "rivières index". Trois pêcheries scientifiques ont été mises en place sur la Dronne en 2011. EPIDOR en assure la coordination et l'exploitation scientifique en collaboration avec l'ONEMA, l'IRSTEA et les syndicats de rivière.



SAGE Dordogne Amont

Avec un périmètre validé en avril 2012 et une Commission locale de l'eau installée depuis décembre 2013, le SAGE Dordogne Amont est le plus vaste dispositif mis en place sur le bassin et s'étend des sources de la Dordogne au pays des volcans jusqu'à la confluence Dordogne Vézère, à Limeuil dans le Périgord.

Outre la rivière mère, ce secteur présente cinq cours d'eau aux particularités remarquables avec, de l'amont à l'aval : le Chavanon, territoire d'origine de la recolonisation des bassins de la Dordogne et de la Loire par la loutre ; la Rhue, alimentée par des tourbières et des lacs ; la Maronne, véritable "pouponnière à saumons" comptant pour cette espèce 40% des frayères de la totalité du bassin de la Dordogne ; la Cère, qui traverse trois départements pour composer à elle seule un bassin versant de 1 100 Km² ; et enfin le Céou, rivière karstique aux eaux cristallines.

Des choix techniques et emblématiques

Bort-les-Orgues, l'Aigle, Chastang, Saint-Etienne-Cantalès... les ouvrages hydroélectriques sont omniprésents en Haute Dordogne comme sur ses affluents. La diversité des milieux et la qualité de l'environnement invitent à la pratique de nombreuses activités de plein air : baignade, canoë-kayak, pêche, canyoning... ou simplement contemplation de cette nature préservée. Enfin, les ressources en eau permettent de satisfaire d'une part des besoins locaux exigeants (eau potable, industrie agro-alimentaire, loisirs aquatiques...) mais également de pallier aux éventuels déséquilibres sur les bassins voisins (Lot, Célé, Vézère).

Le maintien des équilibres entre les usages, la volonté de développer certaines activités - liées notamment au tourisme – ainsi que la préservation d'une biodiversité et de milieux d'exception constituent les grands enjeux du SAGE.



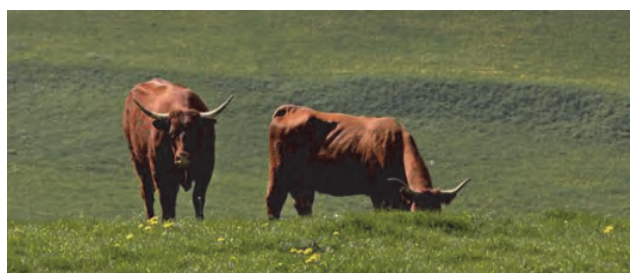
Le SAGE Dordogne Amont en chiffres

- 9 300 Km²
- 8 300 Km linéaires de cours d'eau
- 583 communes
- 6 départements : Puy-de-Dôme, Creuse, Cantal, Corrèze, Lot et Dordogne
- 3 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Nouvelle Aquitaine
- 3 parcs naturels régionaux : Volcans d'Auvergne, Millevaches en Limousin et Causses du Quercy
- Une commission locale de l'eau de 75 membres présidée par Pascal COSTE

Les contrats de rivière : concertation, expérimentation et actions

Parmi les nombreuses actions engagées dans le cadre des contrats de rivière, un programme ambitieux de traitements des pollutions diffuses a été engagé sur le bassin d'alimentation de la retenue de Bort-les-Orgues, dont l'eutrophisation provoque régulièrement des développements de cyanobactéries et pénalise les usages locaux.

Des investissements conséquents ont été engagés par une soixantaine d'exploitants agricoles du territoire pour une meilleure gestion de leurs effluents d'élevage. Ils limitent ainsi les pertes d'azote ou de phosphore, qui auparavant finissaient dans les cours d'eau et la retenue. 4 millions d'euros de subventions ont pu être affectés au projet, pour traiter une pollution équivalente à celle produite par 100 000 habitants... dans un secteur géographique n'en recensant que 58 000 !



Les élus et acteurs locaux qui ont piloté et suivi la réalisation des 3 contrats de rivière du territoire ont souhaité poursuivre et étendre ces démarches à l'ensemble du bassin avec la mise en place du SAGE Dordogne Amont.

Outre l'intérêt de réunir en une même instance de concertation les acteurs des territoires où sont implantés les grands barrages hydroélectriques, et ceux de l'aval, dont les usages dépendent de leur gestion, le SAGE est également un outil dont la portée juridique pourra permettre de dépasser les limites atteintes par les contrats, basés quant à eux sur le volontariat.

Contrairement au Plan Pluriannuel de Gestion, souvent dédié à l'entretien de la végétation et des berges par les collectivités, le contrat territorial permet de traiter au sein d'un même programme d'actions de l'ensemble des problématiques d'un territoire. Et ceci sur tous les fronts, que ces problématiques relèvent du domaine de la qualité, de la gestion quantitative ou de la préservation des milieux. La mobilisation de plusieurs acteurs, aux compétences complémentaires, permet de mettre en œuvre les actions à l'échelle d'un bassin versant.

Sur ce bassin à la gouvernance éclatée (8 communes de communes – 3 départements...) et aux problématiques multiples (pollution diffuse agricole et domestique, impact de nombreux étangs, continuité écologique, dégradation des zones humides, piétinement des berges...), le Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches en Limousin coordonne un programme dont les actions sont portées par 20 maîtres d'ouvrages distincts (collectivités, associations, chambres d'agriculture, EDF...).



Le territoire des Sources de la Dordogne et de la Tarantaine est également sur le point de s'engager pour la mise en place d'un contrat territorial. Les problématiques mises en avant sont les pollutions diffuses, la gestion des sédiments en aval des ouvrages hydroélectriques ou en secteur urbanisé et le cloisonnement des milieux. Comme sur le bassin du Chavannon, les maîtres d'ouvrage pressentis sont multiples, en comptant des collectivités, le PNR des Volcans d'Auvergne, les chambres d'agriculture, des associations.



SAGE Dordogne Atlantique

Ne pouvant pas se superposer au SAGE "Estuaire de la Gironde et des milieux associés", le SAGE Dordogne Atlantique ne reprend pas totalement le périmètre du contrat de rivière qui l'avait devancé. Il hérite toutefois des principaux enjeux de celui-ci, définis en conséquence de Limeuil jusqu'à Saint-André-de-Cubzac. Avec un périmètre de référence entériné par arrêté du 10 juin 2015 et une composition de CLE (Commission Locale de l'Eau) fixée par arrêté du 7 novembre 2016, le SAGE Dordogne Atlantique est aujourd'hui entré dans sa phase d'élaboration.

Il s'articulera autour des grands thèmes abordés précédemment, à commencer par la qualité des eaux pour la baignade, les loisirs nautiques (ski et voile à Trémolat et Mauzac, aviron à Bergerac et Castillon, surf sur le mascaret...) mais aussi plus à l'aval avec les impacts majoritairement phytosanitaires découlant de la viticulture sur l'alimentation en eau potable et, encore plus bas sous influence maritime, la surveillance du "bouchon vaseux" nourri des particules en suspension.



Prévention et valorisation

Porte d'entrée et de sortie des 8 espèces de poissons migrateurs, ce secteur du bassin et ses barrages restent des préoccupations prioritaires, au même titre que la dynamique fluviale dénaturée par la pression de l'urbanisation qui entraîne une trop grande artificialisation du lit et des berges de la rivière. Sous les projecteurs également, les risques d'inondations avec deux points stratégiques : Bergerac, soumis aux crues fluviales, et Libourne à la force des marées et des tempêtes. A l'inverse, la surveillance devrait être renforcée en ce qui concerne les étiages sur les affluents sensibles que sont entre autres le Caudeau, la Louyre, la Couze et la Virvée.

Enfin, l'ensemble des actions sera appelé à servir la valorisation touristique de la zone, avec par exemple le retour des gabares sur le canal de Lalinde, le patrimoine des bastides (Lalinde, Sainte-Foy, Libourne...) et de Saint-Emilion, et la culture locale dont fait partie la pêche professionnelle et Sainte Terre (à côté de Castillon-la-Bataille), "capitale de la lamproie".

Le SAGE Dordogne Atlantique en chiffres

- 2 700 Km²
- 311 communes
- 3 départements : Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne
- 1 région : la Nouvelle Aquitaine
- Une Commission Locale de l'Eau de 40 membres présidée par M. Serge FOURCAUD



L'observatoire, outil essentiel pour la compréhension du bassin de la Dordogne

Plateforme stratégique pour la collecte, l'analyse, la traduction et la diffusion de l'ensemble des connaissances du bassin, l'observatoire décrypte le territoire.

Biologie, géologie, hydrologie, faune, flore, historique, mesures de crues et d'étiages, qualité des eaux, berges, migrants, actions et bilans des contrats de rivières, SAGE et autres contrats territoriaux, usages dont hydroélectricité, pêche, tourisme, loisirs nautiques, agriculture, protections, législation, labels, animations, études et analyses diverses, archives, bibliographie... Abordée telle quelle, la somme des informations collectées depuis plus de 20 ans auprès d'une foule de réseaux et d'organismes sur les 24 000 Km² du bassin de la Dordogne est d'une telle densité, qu'un esturgeon n'y retrouverait sûrement pas ses alevins.

Pourtant, pour bien gérer il faut connaître. Cette évidence a été prise en compte par EPIDOR dès sa fondation, avec la mise en place de "l'Observatoire du bassin de la Dordogne", mission particulièrement transversale au sein de l'établissement.



A la confluence des données

Travaillant à une échelle atypique (le bassin hydrographique) et sur des thèmes extrêmement variés, l'établissement s'est trouvé face à des données difficiles d'accès, rarement, voire jamais collectées. Il en a progressivement structuré la collecte et l'organisation, dans de nombreux domaines mais tous complémentaires, tous intégrés dans sa mission générique de gestionnaire de cours d'eau.

L'établissement s'est impliqué dans la collecte, la production et l'organisation d'informations parce que :

- les données disponibles et valorisables à l'échelle du bassin hydrographique de la Dordogne ne sont pas suffisantes,
- les élus souhaitent disposer d'éléments de choix, de bases stratégiques sur le court, le moyen et le long terme et que seules des données à bonne échelle et parfois très locales leur permettent de le faire.

L'observatoire a également l'ambition d'éviter les redondances et de permettre à chaque nouveau projet de s'enrichir des études déjà réalisées. Des moyens importants ont donc été dédiés à la réalisation d'une base de données bibliographique, qui a référencé à ce jour plus de 4 500 études.



Des technologies de pointe

Systèmes d'information géographique, bases de données, développement du web collaboratif, de la cartographie dynamique, des modèles numériques de terrain, démocratisation de l'imagerie satellitaire et des drones...

Les méthodes d'acquisition, de stockage, de traitement et d'utilisation de la donnée ne cessent d'évoluer.

L'observatoire mène donc un constant travail de veille technologique et informationnelle, afin d'apporter le meilleur éclairage possible à toute prise de décision.

La donnée brute/de terrain est technique
 La donnée transformée devient politique
 La donnée reste dans tous les cas la base du débat social.



Un outil d'aide à la décision

Dans le cadre de la gestion multi-partenaire que l'établissement anime au quotidien, il est indispensable de présenter aux différents partenaires des documents adaptés à la réflexion, au débat et au public. Les données brutes sont donc analysées, transformées, organisées et présentées de façon à être rendues compréhensibles par l'ensemble des acteurs impliqués. Devenues informations elles sont présentées sous forme de documents de synthèse, atlas, cartes, etc. et sur des supports adaptés. Il s'agit dans tous les cas de mettre à disposition des partenaires les éléments qui permettront de rendre le débat pertinent.



Le besoin des élus en solutions immédiates amène à développer l'une des fonctions de l'établissement : répondre le plus rapidement possible à des questions qui souvent ne sont pas encore formulées. Dès lors qu'un problème apparaît sur un cours d'eau, il est essentiel de pouvoir disposer très vite des informations disponibles. C'est pourquoi la souplesse et la réactivité de l'observatoire sont favorisées. Dans le même ordre d'idées, des bilans et des inventaires sont entrepris, souvent librement, afin d'anticiper les questions à venir.

Cette fonction d'anticipation est facilitée par les deux observateurs de rivière qui, au sein même de l'établissement, réalisent des relevés sur les cours d'eau du bassin et transfèrent toutes ces données sur des systèmes d'information géographique (SIG).



Les sites Web d'EPIDOR

www.eptb-dordogne.fr: Le site institutionnel, une base de connaissance sur le bassin de la Dordogne.

www.debits-dordogne.fr: Tout, tout, tout, vous saurez tout sur les débits !

www.biosphere-bassin-dordogne.fr: Le site dédié à la Réserve de biosphère

www.dpf-dordogne.fr: Pour tout savoir sur le domaine public fluvial.

www.etiage-dordogne.fr: Le site du réseau d'observation de l'étiage sur les rivières du bassin.

www.destinationvalleedordogne.fr: Site des partenaires du contrat de destination

www.sage-isle-dronne.fr et www.sage-dordogne-amont.fr: Pour faciliter le travail des CLE

Des sites pour porter les grands événements du bassin : Euromab 2017, Colloque Life Alose 2015, États généraux de la Dordogne 2012

Tous les sites sur **www.vallee-dordogne.fr**

Le bassin de la Dordogne, territoire dynamique pour la recherche

En développant des partenariats avec de nombreux laboratoires de recherche et des formations universitaires, EPIDOR anime une véritable dynamique d'étude et recherche sur le bassin de la Dordogne

Depuis sa création, EPIDOR entretient des liens étroits avec le monde de la recherche et l'université ; c'est en grande partie à cela que l'établissement doit ses compétences en matière scientifique.

Étudiants en formation

Chaque année, EPIDOR reçoit et encadre des stagiaires issus de très nombreuses formations (hydrologues, écologues, sociologues, géographes, hydrauliciens, hydrobiologistes, hydrochimistes...). Ces derniers viennent profiter du savoir-faire et des moyens d'accueil de l'établissement et, en retour, ils contribuent à faire avancer la connaissance de celui-ci sur son territoire. Depuis 25 ans, plus de 500 étudiants ont participé à de très nombreuses études sur le bassin de la Dordogne, dans le cadre de stages individuels ou lors de stages collectifs de promotion.

Ces travaux d'étudiants représentent un véritable apport d'énergie intellectuelle au service de la connaissance du territoire. Cet apport est également un prétexte au débat social car, souvent, les travaux font l'objet de présentations publiques et de sensibilisation des populations sur leur environnement. Il fournit également une opportunité de promouvoir le bassin de la Dordogne en tant que territoire de recherche et d'expérimentation auprès du monde scientifique.

Les formations étudiantes impliquées dans des collaborations sur le bassin de la Dordogne

Université de Limoges, Faculté des Sciences (Master Pro gestion environnement)

Université de Bordeaux I (Master fonctionnement écosystèmes)

Université de Toulouse III (Master Man & Biosphère)
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

Institut de Journalisme de Bordeaux Aquitaine

Université de Montpellier III (Urbanisme et projets territoire)

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux

Quelques études menées grâce à la collaboration des universités et des écoles supérieures

- Etude de la vulnérabilité des palus de la basse Dordogne aux inondations, 2010
- Enquêtes de la perception sociale des enjeux liés aux concessions hydroélectrique de la haute Dordogne, 2011
- Enquêtes sociologiques sur l'implication des riverains de l'Isle de la Dronne et de la Belle, 2013
- Etude des paysages du domaine public fluvial de la basse Dordogne, 2014
- Diagnostic territorial du bassin de la Maronne, 2014
- Enquêtes sur la vulnérabilité des entreprises et de l'habitat du grand Périgueux aux inondations, 2016
- Etablissement d'un protocole de suivi écologique des sites

Thèses et collaborations de recherche

Le bassin de la Dordogne s'illustre comme un terrain d'expérimentation privilégié pour plusieurs thématiques de recherche liées aux cours d'eau. La présence d'EPIDOR, acteur local en capacité de mobiliser des données sur les territoires, comme des réseaux d'acteurs locaux et d'assurer un relais logistique pour le développement d'opération sur le terrain, y contribue largement.

Plusieurs thèses, auxquelles EPIDOR a contribué, ont ainsi été réalisées sur le bassin de la Dordogne dans les domaines de la sociologie (Catalon, 2013), (Gaudefroy de Mombynes, 2007), de l'étude du phytoplancton (Briand, 2008), de la télédétection (Rapinel, 2012), de l'hydrologie (Courret, 2014) ou encore de la morphodynamique fluviale (Boutault, en cours). EPIDOR a aussi contribué à des travaux dans les domaines de l'archéologie fluviale (Joinau, 2016), de la chimie de l'eau (Magest), de l'hydraulique (Wikhydro), de l'anthropologie (A. Faure).

Historique des actions

Concertation - sensibilisation

- Préparation Charte "Vallée de la Dordogne" - 1991
- Sommet "Vallée de la Dordogne" - 1992
- Animation de la politique territoriale - 1997
- Création d'un point information rivière - 1999
- Schéma directeur Vision 2000 - 1999
- Exposition EPIDOR - 2005
- Support présentation audiovisuel vallée Dordogne - 2012
- États généraux de la Dordogne - 2001 et 2012
- Jumelage EPIDOR / KOTIKOVIZIG - 2008

Mise en valeur du bassin

- Concours "Sourire de la France" - 1993
- Plan Paysage Vallée Dordogne - 1994
- Étude sur le développement des loisirs nautiques dans le bassin de la Dordogne (schéma loisirs nautiques) - 1999
- Étude marketing touristique - 2002
- Guide Gallimard - 2004
- Lancement guide Gallimard version anglaise - 2006
- Définition itinéraire de véloroute voie verte vallée de la Dordogne - 2006

Qualité des eaux

- Audit sur l'épuration des effluents domestiques - 1993
- Étude bactériologique sur la Dordogne - 1995
- Étude qualité physico-chimique et hydrobiologique des eaux du bassin Vézère-Corrèze - 1996
- Étude qualité physico-chimique et bactériologique des eaux sur les bassins de l'Isle et de la Rhue - 1997
- Étude eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues - 1997-1999
- Bilan qualité sur la Sumène, la Maronne, l'Ouyse, le Caudeau et la Laurence - 1999
- Installation réseau de mesure de la température des eaux de la Dordogne et de ses principaux affluents - 1999
- Étude diagnostic qualité d'un cours d'eau en zone viti-viticole : la Barbanne - 1999
- Élaboration d'un outil de suivi de la qualité des milieux de l'estuaire de la Gironde - 1999
- Étude juridique sur le statut des déchets flottants - 1999
- Schéma directeur des déchets flottants - 1999
- Étude sur influence des rejets issus des fromageries, activité viticoles et de la maïsiculture sur trois cours d'eau - 1999
- Bilan qualité des eaux souterraines et superficielles de la zone vulnérable Salignac Eyvigues - 2000
- Étude des zones sensibles à l'eutrophisation du bassin de la Dordogne - 2000
- Bilan de l'assainissement et de la qualité bactériologique des cours d'eau - 2002
- Station de mesure du bouchon vaseux à Libourne - 2003-2014

- Étude cyanobactéries et préleveurs - 2006
- Étude exploratoire de contamination toxique du bassin Dordogne - 2008
- Réalisation groupée profils d'eaux de baignade - 2011-2012
- Déclinaison de la DCE sur le bassin de la Dordogne - 2011-2012
- Journée d'information sur la Directive et profils baignade - 2014

Hydroélectricité

- Étude sur la limitation des éclusées sur les axes Dordogne, Maronne, Cère et Vézère - 1998
- Élaboration d'un protocole de réduction des effets des éclusées - 2001
- Évaluation de l'impact des éclusées - 2005
- Étude pour le suivi de l'impact des éclusées - 2007
- Aménagement des sites sensibles aux éclusées - 2009
- Poursuite du suivi écologique des éclusées - 2009-2014
- Étude du schéma de l'hydroélectricité sur bassin versant Dordogne - 2009
- Étude retour expérience entre artificialisation des débits et perturbations - 2010

Étiages

- Étude préliminaire soutien d'étiage - 1999
- Atlas PGE Isle Dronne - 2001
- Étude de développement d'un site d'information suivi des débits - 2002-2014
- Études PGE Isle Dronne - 2004
- Information sur les débits - 2005
- Étude pour améliorer la connaissance des étiages sur le réseau secondaire - 2007
- Actions de sensibilisation sur la gestion des étiages Dordogne Vézère - 2007
- Études PGE Dordogne Vézère - 2008
- Réalisation d'un bulletin hydrologique annuel - 2009-2014

Inondation

- Cartographie des zones inondables dans la vallée de la Dordogne dans les départements de la Corrèze, de la Dordogne et de la Gironde - 1995
- Dossier de candidature PAPI bassin de la Dordogne - 2002
- Étude inondations - 2004
- Actions de sensibilisation sur le risque inondation - 2007
- Communication à destination des communes inondables - 2008
- Étude de retour d'expérience de trois épisodes orageux de juin 2007 et mai 2008 sur le bassin de la Dordogne - 2008
- Retour d'expérience et préconisations sur les inondations 2007/2008 - 2009
- Pose de repères de crue - 2009-2014
- Séminaire sur les enjeux et les problématiques en zones de palus - 2009
- Préparation PAPI II (Étude palus) - 2011
- Relevé topographique des digues de la Dordogne aval - 2013
- Étude vulnérabilité du bassin aux ruissellements et atlas - 2017

- Dossier de candidature PAPI2 bassin de la Dordogne - 2014

Migrateurs

- Exposition "Sauvons l'esturgeon" - 1996
- Programme Life - Sauvegarde de l'esturgeon - 1994-2001
- Étude faisabilité du stade d'eau vive de Mauzac - 1997
- Étude retour aux sources - 1997-2001
- Contribution à l'organisation des repeuplements en saumons sur la Dordogne et ses affluents - 2001
- Radiopistage saumon en bergeracois - 2010
- Étude de l'impact des turbines VLH sur le saumon (Vézère) - 2011-2012
- Programme Life+ Alose (radiopistage en bergeracois) - 2011-2014
- Organisation colloque Alose Bergerac - 2015
- Dronne Rivière Index (étude de la dévalaison de l'Anguille) - 2011-2016
- Étude silure - 2012-2017
- Étude continuité écologique Dronne aval - 2010-2017
- Bilan des connaissances sur le bergeracois et élaboration d'un plan d'action - 2016-2017
- Études préalables à la récréation de frayères à migrateurs (dép. 24 et 19) - 2015

Gestion écologique des cours d'eau

- Création de l'équipe des "loutres" - entretien des cours d'eau - 1998-2003
- Étude bathymétrique du lit de la Dordogne - 1998-2001
- Étude d'identification des besoins d'intervention d'entretien des rivières - 1998
- Schéma d'aménagement et de gestion des berges de la Dordogne dans les départements de la Gironde et de la Dordogne - 1999
- Audit et définition stratégie de régulations des populations de ragondins (schéma interdépartemental de lutte contre les ragondins et rats musqués) - 1999
- Inventaire des milieux naturels remarquables de la vallée de la Dordogne - 1999
- Recueil des données sur la répartition des grands cormorans et des corbicules sur la vallée de la Dordogne - 1999
- Suivi développement des herbiers - 1999-2000
- Cartographie interdépartementale sur la présence des herbiers sur la rivière Dordogne - 2001
- Réalisation livre blanc pour la gestion des flots et atterrissements sur la rivière Dordogne - 2001
- Bilan sur les espèces en prolifération du bassin versant de la Dordogne - 2001
- Schéma de gestion des berges Mauzac - Bergerac - 2003
- Schéma de gestion des berges Bergerac Castillon - 2006

- Schéma de gestion des berges Puybrun Limouil - 2010
- Réalisation du document d'objectif Natura 2000 vallée de la Dordogne Quercynoise - 2007
- Réalisation du document d'objectif Natura 2000 vallée de la Dordogne en Aquitaine – 2007-2012
- Cartographie des zones potentiellement humides sur BV de la Dordogne - 2008 - 2010
- Réalisation Document d'objectif Natura 2000 (site Limousin) - 2011
- Réalisation Document d'objectif Natura 2000 vallée Isle - 2011
- Réalisation Document d'objectif Natura 2000 vallée Dronne - 2011
- Aménagement sur le site de la Courrégude - 2012
- Réalisation du document d'objectif Natura 2000 "vallée de la Cère" - 2013
- Dossiers règlementaires préalables travaux restauration écologique - 2013
- Travaux de restauration écologique de bras morts - 2014
- Réalisation du document d'objectif Natura 2000 "La Vézère" - 2014

Contrat de rivière Haute Dordogne

- Études préalables (qualité, étude loutre, étude touristique) - 1998
- Études sur les rejets liés à la production de St Nectaire - 1998
- Schéma directeur de gestion des effluents fromagers - 2004
- Outils de communication - 2004
- Suivi qualité des eaux - 2004-2008 et 2012
- Étude et poursuite coordination des effluents fromagers - 2005-2012
- Suivi des sites témoins - 2009-2010

- Caractérisation des sources de pollution sur la Véronne - 2009
- Communication spécifique zones humides - 2010

SAGE Dordogne Amont

- Dossier de consultation du périmètre du SAGE Dordogne Atlantique - 2012

SAGE Isle Dronne

- Dossier de consultation du périmètre du SAGE Dordogne Atlantique – 2009
- Projet européen WAT Lizonne- 2009
- Étude sociologique des riverains de l'Isle et de la Dronne - 2013-2014

Contrat de Rivière Dordogne Atlantique

- Étude de définition d'un programme de restauration de la qualité des eaux - 2005
- Étude de définition d'un programme de gestion des zones humides - 2005
- Étude de l'état et du fonctionnement des systèmes de palus et de leur mode de gestion - 2005
- Étude des épandages réalisés dans le fond de la vallée de la Dordogne- 2008

SAGE Dordogne Atlantique

- Dossier de consultation du périmètre du SAGE Dordogne Atlantique - 2013

Contrat de rivière Cère

- Études préalables (Étude touristique, étude morphodynamique, qualité des eaux, hydrobiologie et milieux naturels) - 1999
- Plaquette seuils - 2001
- Étude des micro-habitats Cère aval - 2001
- Étude stratégie de gestion des milieux remarquables du bassin et réalisation d'une exposition - 2002
- Plaquette touristique Route de l'Eau - 2005

- Étude sur les zones humides et espaces remarquables du bassin versant de la Cère - 2006
- Bilan qualité des eaux - 2006
- Étude juridique sur les microcentrales - 2006

Contrat de rivière Céou

- Études préalables (qualité, mise en valeur touristique, étude gestion piscicole, cartographie écologique) - 2000
- Étude hydrogéologique du Massif du Frau - 2000
- Malette pédagogique - 2002-2007
- Suivi bactériologique Céou aval - 2003-2007

Unesco

- Élaboration du dossier candidature - 2010-2012
- Actions de communication – Expositions, films - 2013-2014

Domaine Public Fluvial (DPF)

- Études préparatoires au transfert du DPF - 2006-2009
- Étude paysagère sur le DPF navigable - 2013-2014
- Développement d'un outil pour la gestion administrative et financière du domaine – 2016-2017
- Étude de délimitation du DPF - 2016-2017

Tourisme

- Elaboration de la candidature et signature du Contrat de destination Vallée de la Dordogne – 2015
- Etude d'image de la destination Vallée de la Dordogne auprès des étrangers et élaboration d'un code de marque - 2016

Membres du conseil d'administration d'EPIDOR depuis 1991

Puy-de-Dôme

Gilles BATTUT
Gérard BETENFELD
Armand BLANCHET
Gérard BOCHE
Pierre-Joël BONTE
Marcel BONY
Pierre BOUCHAUDY
Jean-Marc BOYER
Henri BOYER
Alain BROCHET
Jean CHALETEIX
Jean Francisque CHAUX
Georges CHOMETON
Elisabeth CROZET
Yvan DELASPRE
Nicole ESBELIN
Jean-Claude FOURNIER
Marie-Gabrielle GAGNADRE
Lucien GAUVIN
Lionel GAY
Michel GIRARD
Jean-Yves GOUTTEBEL
Audrey MANUBY
François MARION
Lionel MULLER
Bertrand PASCIUTO
Paul PASSELAIGUE
Marcel PIRONIN
Bernard SAUVADE
Christophe SERRE
Fernand URLANDE
Bernard VEISSIÈRE
Paul VEYSSIERE

Cantal

Yvon BEC
Roger BESSE
Jean-Yves BONY
Stéphane BRIANT
Michel CABANES
Valérie CABECAS-ROQUIER
Jean-Paul CELLIER
Jean CHANUT
Pierre CHARLANNE
Marie-Hélène CHASTRE
Daniel CHEVALEYRE
Yves DEBORD
Yvon DELAMAIDE
Charles DELAMAIDE
Vincent DESCOEUR
Henri FABRE
Christian LEOTY
Gérard LEYMONIE
Mireille LEYMONIE
Louis-Jacques LIANDIER
Jean MAGE
Christian MEINIEL
Christian PRADEYROL
Charles RODDE
Francis TOURDES
Jean-Claude WALCHLI

Corrèze

Agnès AUDEGUIL
Gérard BONNET
François BRETIN
Pierre CELLES
Charles CEYRAC
Jacques CHAMINADE
Roger CHASSAGNARD
Bertrand CHASSAGNARD
Raymond CHAUMEIL
Jean COMBASTEIL
Pascal COSTE
Danielle COULAUD
Pierre COUTAUD
Jean-Jacques DELPECH
Lucien DELPEUCH
Jacques DESCARGUES
Sophie DESSUS
Ghislaine DUBOST
Laurence DUMAS
Jean-Pierre DUPONT
François HOLLANDE
Jean-Claude LEYGNAC
René MALMARTEL
Noël MARTINIE
Georges MOULY
Georges PEROL
Jean-Claude PEYRAMARD
Michel PLAZANET
Henri ROY
Michel SAPIN
Jean TEILHET
René TEULADE
Jean STOHR
Jacques VIGIER
Jean-Claude YARDIN

Lot

Etienne BONNEFOND
Jean-Pierre BOUCARD
André BOYER
Alain CHASTAGNOL
Bernard CHOLET
Christian DELRIEU
Danielle DEVIERS
Jean DUMAS
Maurice FAURE
Michèle FOURNIER-BOURGEADE
Geneviève LAGARDE
Jean LAUNAY
André LESTRADE
Gilles LIEBUS
Martin MALVY
Catherine MARLAS
Jean MILHAU
Gérard MIQUEL
Angèle PREVIL
Jean-Claude REQUIER
Serge RIGAL
Raymond SASIA
Maxime VERDIER

Dordogne

André ALARD
René BARDE
Bernard BIOULAC (1991-1992)
Gaëlle BLANC
Michel BOURGEOIS
Bernard CAZEAU (1994-2015)
Pierre CHAUSSADE
Jean-Jacques DE PERETTI
Frédéric DELMARES
Louis DELMON
Francis DUTARD
Gérard FAYOLLE (1992-1994)
Serge FOURCAUD
Daniel GARRIGUE
Nicole GERVAISE
Jean-Pierre GOUAUD
Johannès HUARD
Michel LAJUGIE
François LASTERNAS
Maurice LEONARD
Christophe MANET
Serge MÉRILLOU
Pierre MERLHIOT
Jeannik NADAL
Germinal PEIRO (depuis 2015)
Brigitte PISTOLOZZI
Dominique ROUSSEAU
Michel SUCHOD
Armand ZACCARON

Gironde

Pierre BARRAU
José BLUTEAU
Jacques BREILLAT
Claude BROY
Gérard CÉSAR
Jean-Pierre CHALARD
Henri DELOUBIS
Jean-Paul FOSSAT
Michel FROUIN
Jean GALAND
Bernard GARANDEAU
Jean-Luc GLEYZE
Isabelle HARDY
Michelle LACOSTE
Jean LAFOURCADE
Philippe MADRELLE
Alain MAROIS
Guy MARTY
Michel MAUMONT
Gilbert MITTERAND
Francis NABOULET
Jean PAULY
Philippe PLISSON
Liliane POIVERT
Robert PROVAIN
Alain RENARD
Guy RIFFAUD
Stéphane SAUBUSSE
André TEURLAY
Daniel THIBEAU
Guy TRUPIN

Présidence d'EPIDOR
Vice-présidence d'EPIDOR



EPIDOR

La rivière solidaire

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA DORDOGNE

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65 / Fax : 05 53 28 29 60
epidor@eptb-dordogne.fr

www.eptb-dordogne.fr

